

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE BIBLIOTHECAIRES

ANTOINE ET HORACE MOLIN  
LIBRAIRES LYONNAIS  
(1650-1710)

MEMOIRE  
présenté par

Bruno BLASSELLE



Sous la direction de  
Jeanne-Marie DUREAU  
et de  
Henri-Jean MARTIN

1979

15ème promotion

T A B L E   D E S   M A T I E R E S

<u>INTRODUCTION</u> .....	p. 4
 <u>CHAPITRE I : LES MOLIN LIBRAIRES :</u>	
VUE D'ENSEMBLE .....	p. 7
I : Points de repère chronologiques	
II : Quelques remarques sur la généalogie	
III : La fortune des Molin	
IV : Le commerce de librairie	
<u>CHAPITRE II : LES MOLIN ET LEURS ASSOCIES ...</u>	p. 17
I : Antoine Molin et Jean-Baptiste Barbier	
II : Barbe Compagnon, Jeanne Valentin et Louis Declaustre	
<u>CHAPITRE III : LES MOLIN EDITEURS .....</u>	p. 24
I : Le cas de Jean et André Molin imprimeurs	
II : Chronologie des éditions faites par Antoine et Horace Molin et par Barbe Compagnon	
III : Les Molin et les Jésuites	
IV : Les autres éditions des Molin	
V : Les relations auteurs / éditeurs	
VI : La lutte pour les privilèges et le recours à la contrefaçon	

**CHAPITRE IV : LES RELATIONS COMMERCIALES**  
DES MOLIN ..... P. 37

I : Les relations avec Paris  
II : Les relations avec la province

**CONCLUSION** ..... P. 46

**NOTES** ..... P. 48

**ANNEXE I** ..... P. 53

**ANNEXE II** ..... P. 77

**ANNEXE III** ..... P. 83

**BIBLIOGRAPHIE**

## I N T R O D U C T I O N

Cette étude sur Antoine et Horace Molin est partie d'un volumineux dossier de la série B des Archives départementales du Rhône. Une dizaine de liasses regroupées au nom de ces deux libraires y font en effet partie des "papiers des commerçants". Ceux-ci viennent des archives du Tribunal de la Conservation des foires de Lyon, dont madame Dureau a retracé l'historique et montré le fonctionnement (1). A deux reprises, au moins, cette institution purement lyonnaise, qui intervenait surtout dans le règlement des faillites commerciales, eut à traiter des cas concernant les Molin. En 1698, quand Horace Molin sembla subitement dans la démence, certains de ses créanciers firent saisir ses immeubles par les juges du Tribunal de la Conservation. Celui-ci dut intervenir à nouveau quand Antoine II Molin, fils d'Horace, fit faillite en 1739 (2). Sans doute est-ce à cette seconde occasion que les papiers Molin furent réunis aux archives de ce tribunal, car on n'y trouve que fort peu de documents postérieurs à cette date.

Ces dix liasses épaisses constituent une masse trop importante et il a fallu se limiter quelque peu. Notre choix s'est porté sur la seconde moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle, c'est-à-dire sur les archives les plus anciennes du fonds, qui permettent de voir l'installation, l'enrichissement et le début du déclin d'une dynastie de libraires lyonnais, à travers l'oeuvre d'Antoine I Molin, mort en 1691, de son fils Horace, mort en 1701, et de la veuve de celui-ci, morte en 1709. Une fois écartées les archives postérieures

à cette dernière date et celles, nombreuses, qui concernent les familles alliées aux Molin, il reste l'équivalent de trois liasses, qui possèdent peu d'archives ayant trait directement à la librairie. Si l'on excepte une chemise contenant les documents relatifs à l'association entre Horace Molin et Jean-Baptiste Barbier, et divers fragments de comptes, les pièces rencentrées sont surtout :

- des copies d'actes d'état-civil (baptêmes, mariages) et d'actes notariés (testaments).
- une série de papiers relatifs à la folie d'Horace Molin en 1698 (inventaires de biens et de papiers ; apposition de scellés, etc...) et aux contestations qui suivirent sur l'administration de ses biens et sur la tutelle de ses enfants.
- diverses archives provenant de l'association de Barbe Compagnon, veuve d'Horace Molin, avec deux autres libraires entre 1699 et 1704.

Les documents seront décrits au fur et à mesure de leur utilisation. Aucun, pratiquement, ne date d'Antoine I Molin. D'autre part, aucun catalogue de libraire ou inventaire de fonds de librairie ne figure parmi eux. Cette lacune nous a incité à élargir notre enquête et à glaner dans les archives de la Sénéchaussée (A. D. R. série B) des renseignements supplémentaires sur nos libraires. Les archives notariales (A.D.R., série 3 E) nous ont été d'un précieux secours, malgré une certaine dispersion des actes entre plusieurs notaires et malgré l'absence de tables pour le principal d'entre eux, Jean Renaud, ce qui nous a contraint à des recherches fastidieuses mais souvent fructueuses. Les registres des notaires suivants ont été, sinon complètement dépouillés, tout du moins sondés avec soin : Jean Renaud, Odile Guyot, Pierre Delhorme et Antoine Courtial. Enfin, la collection Anisson, conservée à la Bibliothèque nationale, a été également consultée (3).

Des recherches bibliographiques ont complété l'apport des archives. Elles ont permis d'établir une liste des éditions faites par les Molin.

La librairie lyonnaise de la deuxième moitié du XVIIIème siècle a certes déjà été abordée dans plusieurs études (4), mais elle l'a surtout été à travers des inventaires après décès ou faillite. L'absence de ce genre de sources dans les papiers Molin pouvait devenir une force en nous contraignant à rechercher et à utiliser des documents d'un autre type (lettres, extraits de compte, actes notariés, etc...). Les résultats n'ont pas toujours été à la hauteur de nos espérances. Il reste des lacunes importantes dans la biographie des Molin. La gestion de leurs affaires de librairie n'a pu être approfondie, faute d'archives. Mais la découverte de documents d'un genre rarement signalé à Lyon, et l'étude d'une librairie spécialisée, au rayonnement national, nous semblent justifier de s'arrêter quelque temps sur le destin d'une dynastie de libraires lyonnais à une époque où ce commerce éprouve des difficultés bien connues.

## C H A P I T R E I

### LES MOLIN LIBRAIRES : VUE D'ENSEMBLE

#### I- POINTS DE REPÈRE CHRONOLOGIQUES

a. Les origines : le nom de Molin se rencontre fréquemment à Lyon au XVIème siècle, y compris dans les métiers du livre mais il ne semble pas que les imprimeurs de ce nom que signale Baudrier (5) soient les ancêtres d'Antoine Molin, pas plus que Barthélémy Molin éditeur en 1621 à Lyon d'un ouvrage de Rondeletius (6). En effet, l'acte de baptême d'Antoine Molin, dont une copie se trouve dans ses papiers, nous apprend qu'il est né le 20 août 1612, fils d'André Molin, laboureur, et de Lucrece Journat, à Saint-Jean de Touslas, paroisse sise près de Givors.

b. Les débuts dans l'imprimerie et la librairie : les premiers renseignements remontent aux alentours de 1650. Nous ne savons rien avant cette date, ni sur les études suivies par les enfants Molin, ni sur les conditions dans lesquelles ils se sont établis. En 1649, Jean Molin imprime pour le compte du libraire François de la Bottière un ouvrage pour lequel il a obtenu la permission en 1648. (cf. en annexe I la chronologie des éditions faites par les Molin).

c. Horace Molin : Antoine gère la librairie et édite, seul, jusqu'en 1685. A partir de l'année suivante, son fils lui est de plus en plus fréquemment associé. Quand Antoine meurt en 1691, âgé de 79 ans, Horace lui succède et s'associe pour trois ans avec un autre libraire

lyonnais, Jean-Baptiste Barbier. En août 1698 il devient brutalement fou et est interné.

d. Barbe Compagnon : Ses enfants étant trop jeunes (l'aîné des garçons, Antoine II, a 10 ans), sa femme prend leur tutelle et continue la gestion de la librairie. Elle s'associe en 1700 avec deux collègues, Jeanne Valentin et Louis Declaustre, jusqu'en septembre 1704. Elle meurt en décembre 1709. Son fils, Antoine II Molin lui succède alors.

e. Les autres Molin : Jean, frère d'Antoine I est imprimeur. A sa mort, vers 1685, sa veuve lui succède, puis son fils qui continue d'exercer après 1710. Guillaume Molin, autre frère d'Antoine I, est maître-relieur en 1652, date de son mariage. Mais toute trace de lui est perdue ensuite, et il ne figure pas sur la liste des relieurs en 1682.

## II- QUELQUES REMARQUES SUR LA GENEALOGIE

La figure I donne un tableau généalogique légèrement simplifié de la famille Molin, reconstitué à partir des copies de quelques actes de baptême et surtout de mariage, où la liste des témoins apporte souvent d'utiles précisions sur la composition des familles.

Trois des fils d'André Molin s'établissent donc dans les métiers du livre. Cela confirme, une fois de plus, que les laboureurs dans la France rurale de l'Ancien Régime constituaient une élite, parfois instruite, (quoique André Molin ne sache pas signer en 1652) et souvent assez aisée. Néanmoins cette entrée réussie dans la librairie et l'imprimerie, qui nécessitait l'achat d'un fonds de livres et de matériel d'imprimerie, mais aussi un niveau culturel relativement élevé, a été peut-être facilitée par la pré-



sence de proches parents travaillant déjà dans les métiers du livre, mais ce n'est qu'une hypothèse puisque les archives sont muettes sur ce point.

Cette généalogie montre une nouvelle fois qu'à l'instar des autres catégories sociales, les métiers du livre formaient un monde sinon isolé, tout du moins très homogène : libraires, imprimeurs et relieurs renforçaient les liens professionnels que créait l'exercice de métiers complémentaires, par les liens du mariage. En une génération, la famille Molin s'allie avec plusieurs autres du même groupe socio-professionnel : Bachelu, Barbier, Bissardon, Compagnon, Chappuis, Coinde. Horace, dès son baptême, est placé sous les auspices de la librairie : son parrain est Antoine Huguetan, un des membres d'une grande lignée de libraires établis tant à Paris qu'à Lyon ; sa marraine est Geneviève Labottière, veuve du libraire Nicolas Arneux et très certainement parente avec François de la Bettière dont nous avons vu qu'il est un des premiers à faire travailler Jean Molin en 1649. Horace épouse en 1684 une fille de libraire, Barbe Compagnon, dont la sœur épouse Robert Taillandier libraire. Michèle, sœur d'Horace, épouse successivement deux libraires... Imprimeurs et relieurs ont un comportement identique de leur côté. Les deux fils de Jean Molin sont imprimeurs, tandis que ses filles épousent l'une un maître relieur et l'autre un marchand imagier.

### III- LA FORTUNE DES MOLIN

Elle est difficile à évaluer, les documents étant rares, incomplets et parfois contradictoires. Nous donnons néanmoins les quelques éléments que nous avons pu rassembler.

D'après l'inventaire de 1698, non conservé mais mentionné à plusieurs reprises, le fonds de librairie d'Horace Molin, est estimé à 96945 livres par les libraires Plaignard et Deville. Cette somme élevée, qui ne tient pas compte ni de ses créances, ni de ses dettes, nombreuses, le place parmi les plus riches de Lyon. Les quelques comparaisons que nous pouvons faire sont éloquentes :

Girin-Rivière (faillite en 1686)	:	21845 livres	(8)
J.B. Barbier (décès en 1694)	:	15704 "	(9)
Marc Mahier (décès en 1698)	:	9656 "	(8)
Benoît Bailly (décès en 1698)	:	10502 "	(8)
Jean Arnaud (décès en 1706)	:	85185 "	(8)
Jean Certe (décès en 1716)	:	29238 "	(10)
Thomas Amaulry (décès en 1725)	:	5584 "	(11)

A Paris aussi, Horace Molin aurait été classé parmi les libraires aisés (12).

Cette prospérité se prolonge quelques années. En 1701, l'association Barbe Compagnon, Louis Declaustre et Jeanne Valentin possède en marchandises 145151 livres (l'apport des deux associés ne semble pas avoir été considérable). Cette somme diminue ensuite régulièrement : 113467 livres en 1705. Cinq ans plus tard, l'association étant rompue, deux inventaires donnent des résultats différents : 31250 ou 51618 livres. En 1739, après faillite, le fonds d'Antoine II Molin est vendu 6 000 livres. Les causes de cet effondrement après 1701 ne sont pas connues avec précision. Sans doute les conditions particulières et brutales de la retraite d'Horace Molin, la néfaste association contractée par Barbe Compagnon, la perte des privilèges sont autant de facteurs de ce déclin.

L'accession à la bourgeoisie lyonnaise fut concrétisée par l'achat de terres à la campagne. C'est à Montagny, bourg voisin de Saint-Jean-de-Touslas où naquit

localité  
+ Montagny

adm  
166 170. 1635

Antoine, que les Molin constituèrent un domaine, composé de fermes, de prés et surtout de vignes. Entre 1687 et 1697, Horace Molin en acheta pour 7525 livres (10).

A Lyon, les Molin sont propriétaires rue Neuve de la maison où se tient leur boutique. Ils y habitent. Cette maison consiste "en trois étages et plusieurs bas et greniers", avec des caves. Plusieurs chambres sont louées à des petits artisans.

#### IV- LE COMMERCE DE LIBRAIRIE

a. Les locaux : La boutique d'Antoine puis d'Horace Molin est sise au rez-de-chaussée de la maison rue Neuve, vis-à-vis le Grand Collège de la Trinité. Un inventaire des effets d'Horace Molin (15 septembre 1698) nous en décrit l'intérieur : "une grande banque de bois noyer garnie de trois tiroirs", une autre avec deux tiroirs, deux autres petites, et une garde-robe où sont enfermés papiers et livres journaux. Il y a aussi "une forme de bois noyer couverte d'étoffe rouge brodée" et un tabouret couvert de tapisserie.

Dans son cabinet attenant à la boutique, on trouve une grande table et un crochet pour peser. Un peu partout sont entassés des livres.

Il y a encore deux magasins à livres, "l'un donnant sur la cour... l'autre prenant son entrée sur l'allée".

Ces locaux déjà assez vastes sont complétés par des magasins situés en divers endroits. Dans une maison appartenant au libraire Borde, rue Bellecordière, Molin tient "un magasin au fond de l'allée de lad. maison dépendant du troisième corps de logis."

Comme beaucoup de ses collègues lyonnais, Horace Molin loue des magasins dans un couvent de la ville, celui

des Révérends pères Augustins : un "dans une petite cour derrière le cloître" ; un autre "au fond du cloître du côté du jardin", et un dernier donnant "dans une galerie au-dessus du cloître". La multiplication de ces dépôts, particulièrement dans les établissements religieux, est une précaution élémentaire contre les perquisitions des libraires parisiens et des enquêteurs à la recherche de livres contrefaits. De là à dire qu'Horace Molin détenait de tels stocks, ce serait aller un peu vite, même si, comme nous le verrons, il succomba à cette tentation typiquement lyonnaise. Ces précautions n'étaient pas, en outre, toujours suffisantes, et les couvents furent fréquemment visités par les enquêteurs. Le Lieutenant général de Lyon prit d'ailleurs en 1694 une ordonnance spécifiant que "les établissements religieux doivent tenir registre spécial des locations consenties à des libraires imprimeurs" (13). Mais Molin avait des dépôts de livres ailleurs, notamment chez un dénommé Etienne Bret, dont nous ne savons rien, sinon qu'il n'avait aucun rapport avec les métiers du livre.

bourgeoise

b. La gestion de la librairie : les apprentis et les compagnons qui travaillèrent avec Antoine et Horace Molin sont mal connus. Il semble qu'ils aient été toujours au moins deux. L'enquête de 1701 (cf. chapitre IV) nous montre qu'ils venaient parfois de loin. A cette date, l'association Veuve Thomas, Veuve Molin et Louis Declaustre emploie un apprenti Marcilien Perrot et un compagnon, Luc Buturieu (qui s'établira relieur par la suite). Il semble que Jeanne Velut ait souvent aidé son mari à tenir le magasin, mais qu'au contraire Barbe Compagnon se soit trouvée peu rompue à ce commerce quand son mari tomba en démeance. Les enfants Molin travaillaient aussi dans la boutique.

La gestion de la librairie exigeait la tenue de plusieurs livres. La société en a 11 en 1704:

- un inventaire général des marchandises apportées par les associés.
  - deux livres de raison à partie double.
  - un journal des marchandises envoyées aux marchands.
  - un brouillard des ventes faites au comptant.
  - un brouillard des échanges faits avec d'autres libraires.
  - un livre intitulé "compte de papier et des imprimeurs".
  - un brouillard des marchandises données aux relieurs.
  - un registre de copies des lettres.
  - un brouillard des notes de leur commerce.
  - un inventaire général des marchandises de l'année 1701.
- Aucun ne nous est parvenu.

c. L'achat du papier : en amont du commerce des livres, il y a leur impression et d'abord l'achat de papier. L'éditeur doit tenir compte des exigences de l'auteur relatives à la qualité. A Lyon, celle-ci est souvent mauvaise. C'est même un des critères permettant de reconnaître les contrefaçons locales (14). Ces achats de papier semblent avoir rarement fait l'objet d'actes notariés. Une heureuse exception de 1681 nous en montre les modalités. Claude Magnin "marchand fabricant de papier" habitant à Condrieu mais logeant actuellement rue Grenette, vend à Antoine Molin "douze cens rames grand papier de messel destiné pour servir à l'impression du livre intitulé Le dictionnaire royal du pois chacune rame de quatorze livres et demy a quinze livres". Il livrera, à domicile, une "bien et deubment conditionnée bonne marchandise loyalle... pendant un an à esompter d'aujourd'hui". Chaque rame lui sera payée 43 sols "bien entendu que ledit papier sera fait et fabriqué de la mesme grandeur, largeur et qualité de celle des modelles des deux feuilles de la mesme qualité de papier qui ont esté (15) paraphé à la requisition des parties par le notaire royal". Si l'on admet que la livre pesait environ 489 grammes,

on peut estimer qu'Antoine Molin achète 8,7 tonnes de papier pour la somme de 2580 livres. Sans doute le contrat fut-il passé devant notaire parce que cet achat, volumineux, concernait le "Dictionnaire royal" du père Pomey, qui fut le grand succès des Molin éditeurs, et qu'une édition de qualité d'un ouvrage largement diffusé ne peut que servir la réputation de l'éditeur.

d. Les imprimeurs : l'examen des ouvrages édités par Antoine et Herace nous révélerait, sans doute, quels étaient les imprimeurs auxquels ils recouraient le plus volontiers. Sans doute Jean Molin travailla-t-il souvent pour son frère Antoine, d'autant plus qu'il était fréquemment son débiteur. Mais d'autres sources montrent qu'Antoine Beaujollin, Claude Carteron, Claude Chize, Pierre Guillemain, Pierre Valfray etc., imprimèrent pour les Molin. Les différents cahiers d'un même livre peuvent avoir été exécutés dans divers ateliers. Le chapitre III sur les éditions faites par les Molin nous confirmera qu'ils fournissaient fréquemment du travail à plusieurs imprimeurs. Une visite chez ceux-ci en 1696 (16) nous montre que, tandis qu'André Molin imprime pour Antoine Périsset libraire lyonnais et pour Champs libraire de Grenoble, Horace Molin fait fonctionner :

- deux presses sur trois chez Claude Chize pour l'"Histoire de Justin" (in-12°) et pour l'"Histoire de Salluste" (in-12°).
- une presse sur deux chez la veuve de Jean Martin, pour les "Comédies de Plaute".
- deux presses sur trois chez la veuve de Pierre Guillemain, pour deux ouvrages que nous n'avons pu identifier.
- une presse sur trois chez Jean Cottavoz, pour l'"Horace de Dassier" [ sic ] ; et il commencera bientôt un livre intitulé "Ovide" par Mr. de Martignac.
- chez la veuve Laurent : la "Critique des oeuvres d'Horace" (il s'agit aussi de la traduction de Dacier), les "Métamorphoses d'Ovide" (traduction de Martignac) sont

en cours d'impression pour Molin, tandis que la "Retraite Spirituelle" et les "Méditations sur l'évangile" le sont pour le compte de Molin et Plaignard.

e. les relieurs : Quand ils n'étaient pas conservés en feuilles, les livres étaient reliés. Aucun contrat entre les Molin et des relieurs n'a été retrouvé. Il n'est pas sûr que ce genre de document ait jamais existé.

Antoine Molin employait-il chez lui, en permanence ou à la tâche, des ouvriers relieurs ? Un compte-rendu de perquisition à son domicile en 1665 parle de "la chambre des relieurs dud. Molin" (17). Il est vrai qu'il s'agit de relier des livres contrefaits, et la prudence exige de ne pas le faire faire au-dehors.

Les maîtres-relieurs étaient fort nombreux à Lyon. Des extraits de comptes montrent qu'en mars 1691 Horace Molin devait de fortes sommes à deux d'entre eux : 2973 livres à Pierre Besson (18) et 3259 livres à Jean Buturieu (19). Ils seront payés en argent, en vin et aussi sans doute en marchandises car beaucoup de relieurs sont en même temps libraires.

De Saint-Jean-de-Touslas berceau de la famille Molin, à Montagny où Antoine II Molin, parrain d'une cloche de l'église, est reçu en "bourgeois de Lyon" (20), il n'y a que quelques kilomètres. Pour les franchir, deux générations de Molin ont fait le détour par Lyon où elles ont acquis une relative fortune et la considération. Surtout, la famille Molin a changé de groupe social. De la paysannerie, même supérieure, à la bourgeoisie, la librairie a permis d'établir une fortune. Il importe maintenant de voir comment.

## C H A P I T R E    I I

### LES MOLIN ET LEURS ASSOCIES

Avant d'étudier comment les Molin ont édifié leur fortune, il faut s'arrêter quelques instants sur deux périodes parmi les mieux connues de la famille Molin, où elle a associé les destinées de son commerce et de sa fortune à celles d'autres libraires lyonnais.

Cette pratique était courante à Lyon au XVII<sup>ème</sup> siècle, et même déjà au siècle précédent avec les compagnies de libraires (21). Elle semble devenir plus fréquente vers les années 1640/1650. Plusieurs ont déjà été signalées ou étudiées : Girin et Rivière, Arnaud et Borde, Remeus et Boissat, Pierre Compagnon et Robert Taillandier etc... Certaines associations de libraires furent parfois florissantes, mais elles semblent n'avoir jamais duré très longtemps.

Horace ?

#### I- ANTOINE MOLIN ET JEAN-BAPTISTE BARBIER

a. Les conditions de cette association : au début du mois de septembre 1691, Antoine Molin meurt, âgé de 79 ans. Depuis six ans son fils Horace a pris peu à peu en mains la gestion des affaires. Les éditions de livres sont aux noms du père et du fils. Horace, qui a 34 ans et qui a sans doute lui aussi fait son tour de France (un acte notarié de 1679 précise qu'il est à Paris), semble être capable de succéder à son père. Pourtant, le 18 septembre 1691, soit semble-t-il six jours après la mort

de son père, il rédige un projet de "contrat de société" avec un autre libraire lyonnais, Jean-Baptiste Barbier, son beau-frère depuis qu'il a épousé Michèle Molin en 1684. Ce projet étant déjà très élaboré, il semble qu'il a été préparé, ou du moins envisagé avant la mort d'Antoine. Quelles raisons ont pu pousser Horace à s'associer avec un libraire d'une richesse et d'un renom bien moindres que les siens ? Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées :

- un relatif désintérêt pour les affaires de la librairie de la part d'Horace, déjà possesseur à la campagne d'un vaste domaine dont la gestion l'accapare de plus en plus.
- un manque de confiance devant la lourdeur de la tâche : la fortune en librairie des Molin ne nous est pas connue à cette date, mais elle <sup>est</sup> sûrement déjà fort importante. Le phénomène serait aggravé par la complexité des procès et des litiges de toutes sortes auxquels Horace doit faire face. Cette hypothèse est renforcée par les allusions fréquentes à la maladresse d'Horace dans la gestion des affaires, faites par Jean-Baptiste Barbier dans les lettres qu'il lui écrit de Paris. Notons aussi que c'est Barbier qui tient la comptabilité de l'association.

b. Jean-Baptiste Barbier : libraire rue Mercière, déjà signalé en 1682, il est le fils de Michel Barbier, potier, et de Madeleine Gonnin. Les liens avec François Barbier imprimeur à Lyon et Guillaume Barbier libraire rue Mercière à la même époque nous sont inconnus. Nous possédons peu de détails sur sa vie, sinon son mariage avec Michèle Molin en mai 1684. Son fonds de librairie est estimé à sa mort à 15704 livres et ses biens meubles à 803 livres (22). Sa carrière de libraire avant son association avec Molin est marquée en mai 1687 par l'achat d'une partie du fonds de librairie appartenant à Pierre Bailly pour 5660 livres (23), et par plusieurs éditions d'ouvrages religieux : d'Honoré Simon : "Catéchisme des curés" (1683) et "Nouvelle méthode pour lire l'écriture"

(1681) ; de L. Chassin : "Cantiques sacrés" (1684) ; et des livres scolaires : les "Éléments de géométrie" de Pardiès (1688), la "Géographie" de La Croix (1690) qui connut un grand succès, etc...

c. Le contrat de société : il possède 24 articles et a été passé devant notaire. La copie en est conservée dans les Papiers Molin. Conclu pour six ans à compter du 14 janvier 1692, il n'offre guère de surprises. Barbier vient s'installer dans la boutique de Molin, rue Neuve, et apporte un quart de fonds commun. Chacun fournit deux garçons de boutique et pourra prélever chaque année 1200 livres pour l'entretien de sa famille. Les éditions seront faites au nom et à la marque des deux libraires, mais après la dissolution de la société, chacun conservera les privilèges qu'il aura apportés.

d. La rupture : prévue pour six ans, l'association n'en dura que deux. Le 5 février 1694, la Cour de la Conservation en prononce la dissolution, après que les deux parties aient vainement tenté de se réconcilier. Les raisons de cette rupture sont mal connues. Les registres de la Cour disent que "comme leurs esprits ne peuvent compatir ensemble, ils sont d'un commun consentement demeurés d'accord de résoudre lad. société".

Molin se plaint que chaque jour Barbier et sa femme viennent l'insulter, "luy proférant mille injures dans sa boutique au grand scandale des voisins". Anisson s'étant refusé, Jean-Baptiste Deville fut désigné pour le règlement matériel de cette société. Les exigences de Barbier que Molin jugeait excessives et dont on ignore si elles furent satisfaites, s'élevaient pour ces deux années à 5576 livres, dont 4500 pour tous les effets, 300 pour le garçon de boutique, 701 pour avances faites pendant le voyage à Paris, et 75 pour les rayons et tablettes.

Très peu de temps après la rupture de la société, Jean-Baptiste Barbier mourut.

e. Le bilan de cette association : soigneusement préparée, elle laisse à l'historien un document d'un grand intérêt, les lettres écrites par Jean-Baptiste Barbier à son associé entre le 15 septembre et le 15 novembre 1691. Nous en donnons de larges extraits en annexe II. A Paris, Barbier, si l'on excepte les achats de livres, ne semble travailler que pour régler les différentes affaires en cours de Molin. Sur la gestion en commun de la boutique, aucun document n'est conservé. L'on sait néanmoins qu'ils éditièrent conjointement plusieurs ouvrages (cf. annexe I, de 1692 à 1694).

Dans les papiers relatifs à cette association, figure une "Notte des livres qui manquent à l'inventaire de Mr. Barbier", non datée et dont l'identification n'est pas certaine. Un acte notarié du 10 mars 1694 (24) indique que lors de la dissolution de la société, Barbier a compté les marchandises qui manquent à son fonds par rapport à l'inventaire fait lors de son arrivée en janvier 1692. Nous aurions donc ainsi la liste d'une partie des ouvrages vendus pendant l'association. Elle indique pour chaque ouvrage le titre (simplifié), le nombre d'exemplaires, le format, le lieu d'impression et le prix. Le total se monte à la somme de 5419 livres. Si l'on admet cette interprétation, quelques conclusions pourraient en être tirées sur le fonds de librairie de Jean-Baptiste Barbier (74 % de livres religieux ; une majorité écrasante d'impressions lyonnaises) mais non sur celui d'Horace Molin.

## II- BARBE COMPAGNON, JEANNE VALENTIN ET LOUIS DECLAUSTRÉ

a. les raisons de cette association : quatre ans après s'être brouillé avec Barbier, Molin devient fou et est interné à l'Hôtel-Dieu d'où il ne sortira que pour aller finir ces jours dans un couvent des Pères Trinitaires.

Ses créanciers, nombreux, font apposer les scellés sur ses biens (immeubles et fonds de librairie) qu'ils veulent faire vendre par autorité de justice (septembre 1698). Sa femme, voulant éviter que cette vente soit faite "à vil prix", s'y oppose et demande à être chargée de la curatelle de son mari et de la tutelle de ses enfants. Après avoir pris l'avis d'un conseil de famille, le Tribunal de la Sénéchaussée accède aux demandes de Barbe Compagnon et lui accorde "la faculté de traiter transiger avec les créanciers, vendre les marchandises, contracter société, exiger les dettes actives et faire tout ce qu'il conviendrait pour le bien de son mary et de ses enfans en prenant néanmoins l'avis de deux parents".

Devant la pression des créanciers d'Horace Molin, qui leur devait 70 000 livres (ce qui nous semble être la preuve non pas d'une mauvaise gestion mais plutôt en l'occurrence, d'une certaine vitalité commerciale), Barbe Compagnon s'associe avec la veuve Thomas et Louis Declaustre qui apportent de l'argent frais dans le commerce et s'engagent solidairement avec elle devant les créanciers de son mari.

b. Jeanne Valentin et Louis Declaustre : Jeanne Valentin est la veuve de Louis Thomas, également libraire près du Grand Collège des Jésuites, qui semble n'avoir jamais eu une fortune considérable, éditeur d'une traduction de Cicéron (1678) et de quelques oeuvres de Jésuites. Sur Louis Declaustre avant cette association nous ne savons à peu près rien. Il semble être un jeune libraire récemment installé.

Jeanne Valentin et Louis Declaustre formèrent à eux deux la moitié de la société, et, n'apportèrent, d'après Barbe Compagnon, après la rupture de l'association, "que des maculatures".

c. Le contrat de société : Conclu devant le notaire Guyot le 10 juillet 1699, pour une durée de neuf années, il comprend une trentaine d'articles. Le négoce de librairie se fera dans la boutique d'Horace Molin (article 1). Aucun des associés ne pourra emprunter de l'argent ni conclure un pacte sans en avertir les autres (article 6). Barbe Compagnon d'un côté, Jeanne Valentin et Louis Declaustre de l'autre pourront prélever 1500 livres chaque année pour leur famille (article 13). L'article 27 prévoit "qu'à l'égard des impressions... on préférera le sieur André Molin pourvu qu'il aie les caractères et qu'il fasse une égale condition et qu'il imprime aussi bien que les autres". Pour ce qui est des dettes, l'article 16 dit : "Il a été convenu que nous nous obligerons solidairement de paier les sommes deues aux créanciers du Sr. Molin jusques à la somme de 41906 livres... et de prendre son fond de boutique sur le pied de l'estime comprise en l'inventaire fait en justice au pris de 81906<sup>ce</sup>, qui fait que l'apport fait par Barbe Compagnon est de 40 000 livres. Louis Declaustre et la Veuve Thomas doivent fournir une somme équivalente en argent et en marchandises.

d. La rupture : Elle intervient en décembre 1704. A en croire un "Mémoire" retrouvé dans les Papiers Molin et rédigé pour la défense de Barbe Compagnon, elle a été provoquée par les malversations de Louis Declaustre. Pourtant, les affaires semblent avoir été bonnes, du moins au début, fondées qu'elles étaient sur "des livres choisis et imprimés en suite de privilèges authentiques". S'y ajoutaient "le crédit, l'establissement et la réputation de Molin". Mais, toujours d'après Barbe Compagnon, la Veuve Thomas et Declaustre ont "fait des contraventions et imprimé des livres deffendus". Un procès à la suite d'une contrefaçon d'un livre de Jean Richard avocat au Parlement (25) leur occasionne des confiscations et de lourdes amendes, dont la Veuve Molin, malgré ses protestations d'innocence, ne fut pas exemptée.

La dissolution de la société ne put se faire à l'amiable, d'autant plus que Louis Declaustre prétendait garder pour lui les derniers privilèges restant à Barbe Compagnon ("Dictionnaire royal").

e. Le bilan : il est négatif. A la rupture de la société, les dettes d'Horace Molin sont loin d'être éteintes et le Mémoire dont nous parlions dit qu'elles se montent encore à 40000 livres, dont la Veuve Thomas et Declaustre doivent payer la moitié.

Deux associations à quelques années d'écart se soldent par deux échecs. Si dans le premier cas les conséquences ne paraissent pas avoir été lourdes pour Horace Molin, la seconde expérience, peut-être tentée par Barbe Compagnon pour ne pas voir dilapider les biens de son mari, n'a pas atteint son but. En 1705 la librairie Molin, si elle n'est pas plus endettée qu'en 1698, semble avoir perdu son dynamisme, en même temps que ses privilèges. Quand Barbe meurt en décembre 1709, après avoir promis sa fille aînée 10000 livres de dot que son mari Benoit Delorme, un marchand, aura bien du mal à récupérer, son fils Antoine II, âgé de 22 ans, reçoit "la cinquième partie du fonds de librairie", le reste étant vendu 25 000 livres (26).

### C H A P I T R E    I I I

#### LES MOLIN EDITEURS

A côté du commerce de librairie, l'édition a été une activité importante d'Antoine et d'Horace Molin. Des relations privilégiées avec les Jésuites l'ont favorisée et ont permis d'occuper un des premiers rangs à Lyon.

#### I- LE CAS DE JEAN ET ANDRE MOLIN. IMPRIMEURS

L'édition n'est pour eux qu'une activité d'appoint. Nous en disons quelques mots pour éviter la confusion avec Antoine et Horace, et pour souligner un fait peu connu qui place Jean Molin à l'origine d'une imprimerie appelée à devenir particulièrement célèbre. Mais les éditions qu'ils ont faites (cf. annexe I) n'ont pas été recherchées systématiquement.

En 1670, Jean Molin, imprimeur à Lyon depuis plus de vingt ans, demande à s'établir à Trévoux. Cette ville, sise près de Lyon, est la capitale de la Principauté des Dombes qui appartient à la maison d'Orléans et ne sera rattachée au Royaume qu'en 1762. Un Parlement y siège. Le 12 mai 1671, Anne Marie Louise d'Orléans permet, par lettres patentes données à Dunkerque (27) et ratifiées par le Parlement des Dombes le 16 décembre 1671, à Jean Molin de s'installer. Pour favoriser ses débuts, elle l'exempte de toute charge et ordonne que tous les actes

émanant du Parlement soient imprimés à Trévoux. D'après M. C. Guigue (28), la majeure partie des ouvrages qu'y publia Jean Molin le furent sous la fausse adresse d'Amsterdam. Vers 1675, il confie le soin de cette imprimerie à son fils André (29), mais les ouvrages continuent d'y être édités à son nom. Celui qu'il publie en 1681, "Réflexions sur les vérités évangéliques publiées contre les passages que les traductions de Mens ont corrompu..." lui vaut d'aller en prison. En avril 1682, il y est encore (30). Après sa mort, son fils André semble se désintéresser de plus en plus de l'imprimerie de Trévoux, puisque le premier président du Parlement, Monsieur de Montezan écrit au chancelier des Dombes que Molin a fait du privilège "une fausse parade pour en abuser et travailler à Lyon comme s'il avait habité Trévoux" (31). Le privilège lui est retiré et est confié à Pierre Le Rouge en février 1697. C'est le début de la grande période de l'imprimerie de Trévoux.

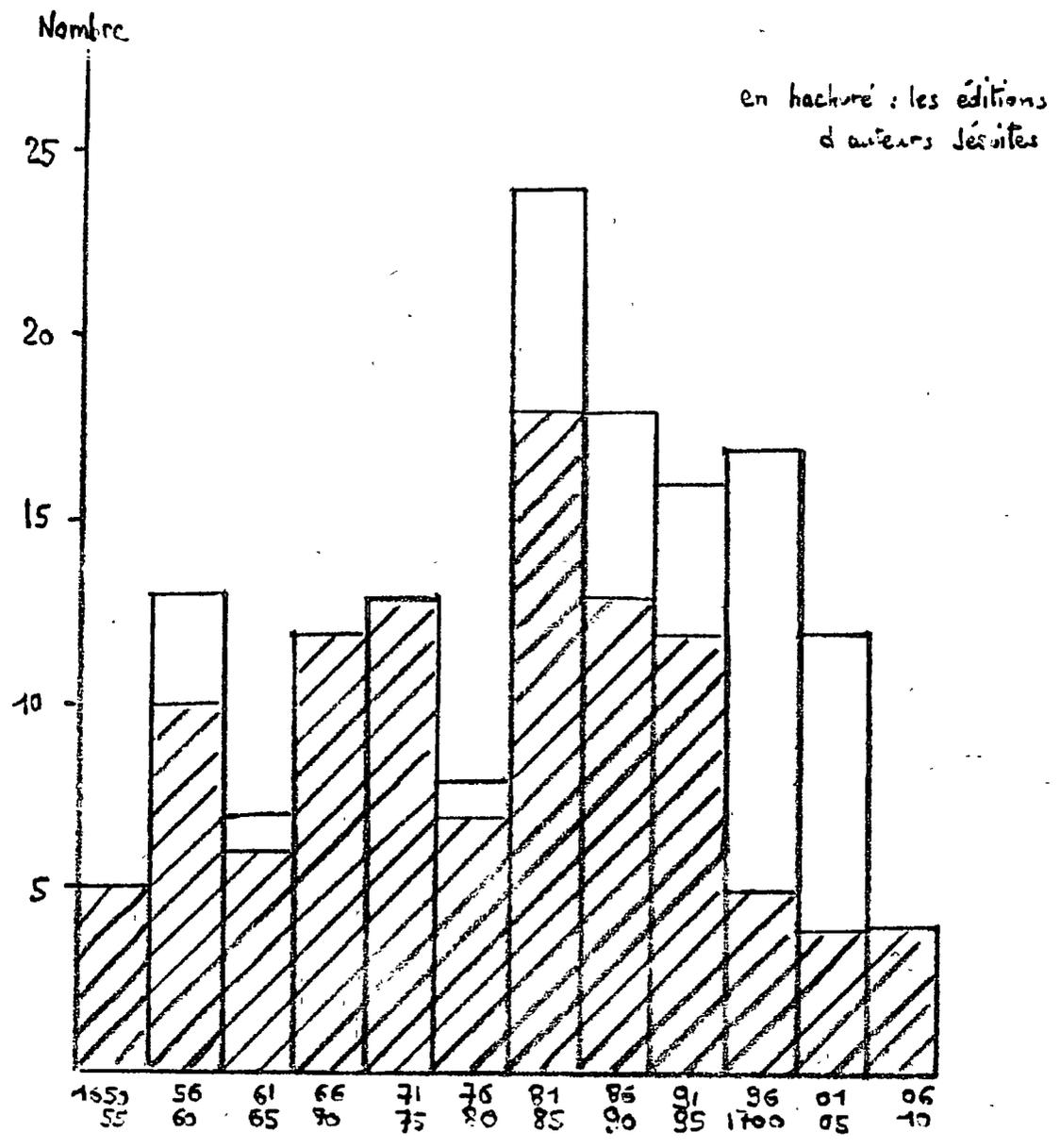
Cela ne semble pas avoir nui aux affaires d'André Molin. En 1701, il est "imprimeur et libraire ordinaire du roy", comme son père. Il possède "deux bonnes presses", et travaille avec sa mère et trois compagnons (32). A sa mort, bien après 1710, sa veuve Marie Dechaulme prit sa succession. Les éditions faites par Jean et André Molin à Lyon, peu nombreuses, sont des oeuvres de Jésuites (le père Ménestrier et le père Pomey) ou d'autres religieux. Ce sont généralement des grands formats (in-folio et in-4°).

## II - CHRONOLOGIE DES EDITIONS FAITES PAR ANTOINE ET HORACE MOLIN, ET PAR BARBE COMPAGNON.

a. Méthode : la recherche de leurs éditions a été une tâche de longue haleine et la liste fournie en annexe I, qui vise à l'exhaustivité, possède néanmoins sans doute quelques lacunes. Les papiers Molin ne renferment

en effet aucun recensement des privilèges et permissions obtenus. La collecte des impressions faite pour les Molin, fut donc quelque peu empirique. Nous disposons heureusement d'une excellente base de départ, le fichier "imprimeurs" du fonds ancien de la Bibliothèque municipale de Lyon, qui nous fournit 51 titres d'ouvrages édités par les Molin et conservés là. A partir des noms d'auteurs, le Catalogue général des imprimés de la Bibliothèque nationale et, pour les Jésuites, l'ouvrage de Sommervogel (33) permirent de nombreuses découvertes. Les pistes trouvées dans les Papiers Molin furent scrupuleusement suivies, tandis que l'ouvrage de Conlon (34) donnait encore quelques références supplémentaires. Le "Mémoire", dont nous avons parlé au chapitre précédent, et qui expose le point de vue de Barbe Compagnon dans le conflit qui l'oppose à ses deux anciens associés, prétend qu'Horace Molin a bénéficié de 150 privilèges. Nous n'en aurions donc retrouvé que les 2/3 environ, à moins que le chiffre avancé n'ait été grossi pour des raisons polémiques.

b. Les tendances : le tableau n° II permet de dégager quelques caractéristiques de la production éditoriale des Molin. Il comprend les éditions et les rééditions regroupées par période de cinq années. Il faut apprécier la part prépondérante des œuvres des Pères Jésuites dans les éditions des Molin, même si une modification se fait sentir à partir des années 1680, où des auteurs classiques sont publiés plus fréquemment, sans doute sous l'influence d'Horace. La répartition des 140 impressions recensées (ce chiffre n'est atteint que grâce à Sommervogel) est quelque peu modifiée quand on tient compte du nombre de volumes de chaque ouvrage et des formats. Notons, à ce propos, la prépondérance des petits formats (in-12°).



TALLEAU N° II : EDITIONS ET REEDITIONS DES MOLIN (1650 - 1710)

### III- LES MOLIN ET LES JESUITES

44 ouvrages écrits par 20 Jésuites ont été publiés par les Molin. Les auteurs sont presque tous professeurs au Collège de la Très Sainte Trinité de Lyon, en face duquel les Molin habitaient et tenaient boutique. L'adresse fréquemment portée sur les ouvrages est, par exemple, "Chez Antoine Molin, vis-à-vis le Grand Collège", ou "Ante aedes Collegii Sanctissimae Trinitatis". La raison de cette prédilection d'Antoine Molin pour les ouvrages jésuites n'est pas connue. Sans doute y avait-il fait ses études. Peut-être aussi suscitait-il lui-même chez ces pédagogues l'envie de rédiger des ouvrages, scolaires, dont les privilèges étaient plus faciles à obtenir. Quoiqu'il en soit, ces relations sont étroitement établies ; Antoine et Horace savent les entretenir. Le 16 janvier 1688, ils commandent à Jean Alran, architecte et tailleur de pierre, des travaux d'embellissement de l'église du Grand Collège : un frontispice et un retable seront placés dans la chapelle Saint-Ignace. Sur la frise, sera gravé : "Divo Ignatio soc. Jesu fondatori d. d. ant. et hor. Molin". Le devis des travaux s'élève à 2730 livres (Papiers Molin).

Il n'est pas possible de parler de chacun des Jésuites dont Molin a édité une oeuvre. Sans doute constaterait-on de nombreux points communs entre eux. Le Père François Pomey est un cas typique. Né en 1618, il mena une carrière d'enseignant au Grand Collège de Lyon où il fut pendant dix-huit ans professeur d'humanités et de rhétorique, puis préfet des études (34). Avant sa mort survenue en 1673, il a publié 16 ouvrages, dont 13 chez Antoine Molin. Un a été édité par Jean Molin, et les deux restant, intitulés "Heures Saintes" et "Méthode chrétienne ou abrégé des prières" ne portent pas d'adresse, mais il est vraisemblable que c'est Antoine Molin qui les édita.

Ses ouvrages semblent être tous destinés aux enfants. A côté d'une "Méthode pour bien faire les actions", on trouve surtout des livres scolaires, principalement de grammaire française (une adaptation de Despautère en 1660) et latine ("Flos latinitatis" en 1666). Mais le grand succès du Père Pomey, et aussi d'Antoine Molin, est le "Dictionnaire royal des langues française et latine". Cet ouvrage fut longtemps en usage dans les classes, ce qui lui valut un grand nombre d'éditions abrégées et de rééditions. Après la mort d'Horace, Barbe Compagnon ne réussit qu'à conserver deux privilèges, et le "Dictionnaire royal" fut l'un deux.

Les autres ouvrages des pères Jésuites, pratiquement tous édités dans des petits formats, sont destinés aux écoliers : vies de saints ou de personnages morts en odeur de sainteté ("Vie de la vénérable mère Jeanne-Marie Chézard de Matel", 1692), oeuvres de morale ("La Voie de la perfection", 1679), livres de géographie ("Description géographique de toute l'Europe", 1682), de physique, de littérature, etc... Seuls les ouvrages du Père Croiset semblent avoir une orientation non scolaire.

Le Grand Collège de la Trinité comptait 2000 élèves et ce n'était pas bien sûr le seul établissement d'enseignement de Lyon. Sans en avoir le monopole, Antoine Molin était le principal éditeur des ouvrages que publiaient les professeurs. Cela contribua d'autant plus sa fortune que, les Jésuites disposant d'un important réseau de collèges, il pouvait trouver là des possibilités d'extension de sa clientèle. Chaque année, au moment de la distribution des prix (35), était jouée dans la cour du Grand Collège une pièce de théâtre classique. Entre les actes, les élèves dansaient des ballets. Les programmes, petits opuscules de 12 à 20 pages, en furent souvent édités par les Molin (notamment de 1683 à 1692).

#### IV- LES AUTRES EDITIONS DES MOLIN

Ici encore, les livres scolaires dominant. Neuf auteurs latins (et sans doute dix avec une édition de Salluste non retrouvée mais qui était en cours d'impression en 1696) voisinent avec sept auteurs grecs. A part Cicéron, il s'agit de poètes (Virgile en 1687 ; Horace en 1696 ; Ovide en 1697) et d'historiens (César en 1689, Quinte-Curce en 1692, Tacite en 1693, Valère-Maxime en 1700). La plupart des éditions sont bilingues avec une traduction juxtalinéaire. Les mêmes remarques s'appliquent aux auteurs grecs ; du moins, faut-il noter la présence de pièces de théâtre comme les comédies de Plaute et d'Aristophane. Molin, il s'agit ici surtout d'Horace, cherche à bénéficier des traductions les plus célèbres et les plus réputées, dont les impressions souvent ne se comptent plus : Tacite et César par Nicolas Perrot d'Ablancourt, Cicéron par le spécialiste Pierre du Ryer, Virgile par Etienne Algay de Martignac (1687) et Ovide par le même, Quinte-Curce par Vaugelas. Les traductions des ouvrages grecs sont celles de Dacier et de sa femme Anne Lefèvre. Toutes ces traductions n'ont pas été faites pour Molin. Elles ont été publiées à Paris pour la première fois entre 1680 et 1690, et Molin ne fait que les reprendre. Une seule semble avoir été faite pour lui par un traducteur parisien, celle d'Horace par Martignac. Les lettres de Barbier à Molin montrent combien elle fut difficile à obtenir. "J'ai été chez mr. de Martignac sans l'avoir peu trouver, il est dans un cartier éloigné ; je le verray sans délai et vous marqueray ce qu'il m'aura dit au sujet de votre Ovide dont je doute encore beaucoup de l'issue" (lettre du 15 octobre 1691). "J'ai vu mr. de Martignac... Il m'a promis de me remettre deux cayers de votre Ovide et il espère de l'achever vers le mois de janvier prochain... je doute qu'il puisse travailler comme il faut à un ouvrage de cette importance outre qu'il a plusieurs autres ouvrages en main..

surtout pour en venir à bout ne payé qu'à proportion de travail" (lettre du 19 octobre). "Mr. de Martignac m'a fait remettre... un cayer de manuscrit que je joindray avec mes hardes" (lettre du 29 octobre). Tout cela duraît longtemps. L'impression de cet "Ovide" commença en 1694 et l'ouvrage ne fut publié qu'en 1696.

#### V- LES RELATIONS AUTEURS/EDITEURS

Elles sont mal connues, les contrats n'étant généralement pas passés devant notaire. Deux documents nous permettent cependant d'y voir un peu plus clair.

a. Un contrat de traduction : dans les papiers du notaire Jean Renaud est conservé un contrat du 24 septembre 1689 passé entre Horace Molin et Antoine Du Rozet "professeur de langue françoise de cette ville" (36). Celui-ci s'engage à traduire en français pour Horace Molin un livre intitulé "Justini Historiarum libri" en un tome, "promettans led. Sieur Rozette de prendre la coppie de lad. traduction complete et entier, sçavoir le latin du costé dud. livre et le françois de l'autre avec des notes de ce qu'il jugera digne de remarque dans led. livre, à commencer d'y travailler à la Toussaint prochain pour le rendre parachevé et complet dans une année prochaine..." Du Rozet recevra 300 livres, dont 150 lui seront versés à la remise de la première moitié de la traduction.

Il s'agit donc encore d'une traduction juxtalinéaire, conforme aux autres éditions d'auteurs classiques faites par Molin. Du Rozet travaille à la commande de l'éditeur, sur la base d'un contrat certes simple, mais d'allure déjà moderne. Il ne peut bien sûr avoir les mêmes prétentions qu'un Martignac qui, trois ans plus tôt, a conclu avec les libraires parisiens Pralard et Muguet un

contrat qui lui assure le tiers des bénéfices (37). Mais vingt ans auparavant François Tallemant avait vendu à deux libraires parisiens sa traduction des "Vies de Plutarque" en six volumes in-12°, pour la somme<sup>de</sup> 726 livres (38). Sans tirer de conclusion hâtives, il semblerait que les tarifs lyonnais ne soient pas inférieurs à ceux de Paris.

b. L'exemple du Père Croiset. Jean Croiset, né en 1656, entreprend en 1686 des études de théologie à Lyon. Ordonné prêtre en 1690, professeur de rhétorique au Collège de la Trinité, il rédige plusieurs ouvrages de dévotion qu'Horace Molin édite. Les deux hommes sont en relation constante, ainsi qu'en témoignent trois lettres conservées dans les Papiers Molin. Elles ont été écrites en 1698, peu avant la démence d'Horace. Le Père Croiset est alors professeur de théologie à Marseille. Le 15 janvier 1698, il demande à Molin de lui envoyer plusieurs ouvrages de religion, notamment "la réponse aux Provinciales dernière édition", et "tout ce qui se fait sur les matières et disputes du temps. S'il y avoit quelque petit livre curieux et nouveau, vous m'obligeriez de l'envoyer aussy".

Le 21 juillet suivant, le Père Croiset presse Molin de faire imprimer les manuscrits qu'il a si longtemps réclamés, et il ajoute : "j'attends de Paris les privilèges pour le livre de la Dévotion et pour la retraite augmentée.. je suis résolu de vous les céder tout deux et de vous préférer à tout autre", mais aux conditions suivantes :

- utiliser le même papier que pour la première édition de la retraite, "c'est à dire le plus beau qui puisse se trouver".
- employer "un caractère neuf".
- laisser "une grande marge surtout en bas à la façon des livres de Paris".
- ces livres seront "très bien reliez".

Financièrement, Croiset précise ses exigences : "Vous me donnerez 14 louis d'or présentement pour payer les privilèges et pour quelques bonnes oeuvres que j'ay promis". Moyennant quoi, il se contentera de "12 Dévotion au Coeur de Jésus" et de 18 "Retraite". Si Molin accepte ses conditions, "je suis bien sûr que vous ne perdrez rien, et la seule retraite de la manière comme je la fais va vous faire gagner dans moins d'un an plus de quatre mille livres".

Ici, contrairement à la transaction menée avec Du Rozet, Horace Molin ne semble nullement avoir l'initiative. Il devait se montrer d'autant plus conciliant que les Jésuites étaient des clients assidus.

#### VI- LA LUTTE POUR LES PRIVILEGES ET LE RECOURS A LA CONTREFACON

a. La difficulté d'obtenir des privilèges :  
une plainte constante des libraires lyonnais à partir des années 1650/60 porte sur les obstacles croissants qu'ils rencontrent dans la recherche des privilèges. Les provinciaux s'estimaient, à juste titre, désavantagés par rapport aux parisiens, qui étaient beaucoup plus près du chancelier et de la cour, mais aussi des auteurs, dans un royaume où le rôle culturel de la capitale ne cessait de s'affirmer. Cela explique les nombreux voyages que les libraires de province faisaient jusqu'à Paris. Nous avons vu que c'est dans une telle occasion que Barbier écrivit une dizaine de lettres à son beau-frère. Elles permettent de voir que celui-ci lui avait donné des missions précises pour essayer d'arracher quelques nouveaux privilèges. Lettre du 15 septembre 1691 : "Ne vous embarrasé pas du Quinte-Curce de Vaugelas ny d'autres choses, ces messieurs ne veulent point traiter de leur privilège..."

Lettre du 4 novembre : "vous voié bien que le P. Girard ne pourra pas faire ce que vous marqué au sujet de l'Histoire de Siam puisqu'il est party pour Lyon. Il faudra que vous employé le R.P. Petit qui m'a promis de vous faire expédier incessamment vos privilèges".

Les deux ouvrages dont ces lettres parlent, Quinte-Curce et l'Histoire du Siam, parurent en 1692, ce qui prouve que ces démarches n'étaient pas inutiles et permettaient, au moins, d'accélérer certaines procédures. Mais les privilèges obtenus si difficilement étaient trop rares au goût des libraires lyonnais et l'on sait que la contrefaçon devint pour eux une activité essentielle.

b. Molin contrefacteur : Les Molin n'échappèrent pas à la règle. Il est impossible d'évaluer la fréquence à laquelle ils s'adonnèrent à cette activité coupable, puisque seuls les échecs des contrefacteurs sont connus. Sans doute aussi les poursuites engagées par les libraires parisiens l'étaient-elles devant les tribunaux de la capitale. Néanmoins, les Archives départementales du Rhône conservent quelques dossiers où les Molin sont accusés de contrefaçon.

Le 18 novembre 1665, l'huissier royal se présente chez Antoine Molin. La Veuve Muguet, libraire à Lyon, l'accuse en effet de contrefaire les "Heures du Chrétien" dont elle a le privilège. La perquisition est fructueuse : "quatre livres reliez de cuir marbré doré sur le dos intitulés Heures du Chrétien ou méthode chrétienne" sont saisis. Dans la "chambre des relieurs", dix sept autres confisqués "prêts à couvrir garnis de carton". Antoine Molin en est tout irrité et chasse à coups de bâton Jacques et Claude Muguet fils de la plaignante, et l'huissier. Le lendemain Antoine est emprisonné. Le 21, il est relâché sous caution. L'épilogue de l'affaire n'est pas connu (40).

En 1674, une perquisition chez Molin aboutit à la saisie d'une balle de livres, sur plainte, semble-t-il, du libraire parisien Jean Riboud (41).

L'affaire de 1691 semble être un des motifs principaux du voyage à Paris de Barbier (cf. les extraits de lettres reproduits en annexe II). Antoine et Horace Molin ont été accusés par les libraires parisiens de contrefaçon ; de grandes quantités de livres ont été saisies. A lire les lettres de Barbier, on devine la gravité de l'affaire qui aurait provoqué la mort d'Antoine. Pendant les deux mois de son séjour parisien, il multiplie les démarches auprès de personnes haut placées, notamment du Confesseur du roy, le Père de la Chaise, qu'Horace pendant ce temps inonde de lettres. Ce jésuite, ancien professeur au Collège de la Sainte Trinité de Lyon, est supplié d'intervenir auprès du chancelier Baucherat, qui supervise les affaires de la librairie dans le royaume. Le chancelier remet l'affaire entre les mains de l'intendant de la généralité de Lyon. Dès lors, Barbier et Molin tentent de faire pression sur Laurent Pianello de la Valette, trésorier général à Lyon. Barbier écrit le 19 octobre : "Travaillé secrettement, adroitement, et avec discrétion auprès de Mr. l'intendant, Servé vous des conseils de Mr. de la Valette, il m'a promis sa protection ; c'est un homme de probité, bon et puissant amy, ne manqué pas de luy faire la révérence de ma part en l'assurant de mes respects". Quand Barbier rentre à Lyon, à la mi-novembre, l'affaire semble en bonne voie de règlement.

En 1704, la Veuve Molin à son tour fut accusée de contrefaçon, nous avons vu comment au chapitre précédent.

c. Le contrefacteur contrefait : Juste (?) ou plutôt inéluctable rebûr des choses : le succès appelant la contrefaçon et les lyonnais ne s'épargnant guère entre eux, les Molin furent contrefaits. En novembre 1694, une

perquisition chez la veuve de Jean Aymé Ollier, imprimeur place Bellecour, permet de saisir "plusieurs feuilles d'un livre intitulé Particules réduites ou reformées composées par le révérend Père Pomey et dont luy Molin a le privilège". Cette contrefaçon était faite pour le compte de Louis Servant libraire rue Tupin (42).

Cette liste des contrefaçons où Molin est mêlé n'est pas exhaustive. D'autres ont été signalées, notamment une contrefaçon de Malebranche (43). Mais à une époque où les libraires parisiens étaient mobilisés contre cette pratique, il n'était pas possible d'asseoir un commerce sur la fraude. Grâce à l'enseignement, et grâce aux Jésuites, les Molin ont acquis une place de choix dans l'édition lyonnaise. Le rythme de leur production les place au niveau des bons libraires parisiens. Leurs échanges commerciaux avec certains libraires des grandes villes du royaume montrent qu'ils avaient acquis une certaine compétence dans leur domaine, et qu'éditer des livres scolaires à une époque où l'enseignement est en plein essor peut être un bon placement.

## C H A P I T R E    I V

### LES RELATIONS COMMERCIALES DES MOLIN

Il s'agit ici d'étudier quelles étaient, au-delà de la vente au détail des livres dans le magasin de la rue Neuve, les pratiques commerciales des Molin : où et comment s'approvisionnaient-ils, quelle était leur clientèle ? Faute de disposer des registres répondant à ces questions et des inventaires des marchandises de librairie, nous chercherons des éléments de réponse dans la correspondance de Barbier et dans des listes de débiteurs et de créanciers conservées pour le début du XVIIIème siècle. Le cas de Paris est dissocié de celui du reste du pays, car l'attitude des libraires lyonnais n'y semble pas avoir été la même.

#### I- LES RELATIONS AVEC PARIS

Elles sont, comme nous l'avons vu, essentielles et constantes. Les lyonnais ont besoin de Paris, car c'est là que s'obtiennent les privilèges, et les parisiens poursuivent les lyonnais, qui contrefont. Ces relations obligatoires sont renforcées par la présence à Paris de nombreux libraires lyonnais venus s'établir dans la capitale : les Muguet, les Huguetan, les Anisson ne sont que des exemples parmi d'autres.

Ces échanges commerciaux se situent souvent dans un climat de vive hostilité. Les revendications des uns et des autres sont connues. Les lettres de Barbier donnent

une idée de l'ambiance. Venu à Paris surtout pour tirer Horace Molin du mauvais pas où il s'est engagé, il y mène aussi quelques affaires commerciales. "Je travaille à vos changes, après quoy j'acheteray un petit assortiment de ce que je n'auray pas pu avoir en escheange, et, si vous le trouvez à propos, je feroiy relier ici quelques livres" (lettre du 3 octobre). Mais, "les libraires sont fort irrités contre nous ainsy je ne trouve pas mon compte avec eux. Ils disent qu'ils n'ont plus besoin des livres de lion et que Messieurs Anisson qui en ont des grands nombres les vendent à toute sorte de prix... chacun veut vendre ses livres et ne point troquer" (lettre du 15 octobre 1691). Finalement, Barbier renonce à échanger parce qu'il n'y trouve pas son compte, et laisse à Paris les livres de Lyon qu'il avait amenés pour cela. Il se résoud à acheter pour "plus de 10 milliers" de livres (environ cinq tonnes ?). Vu le poids, il les expédie par la Loire. "Je vous avoue qu'il y a du danger, et si je n'en avois pas eu si grande quantité, je n'aurois pas pris cette voie". Les marchandises, même bien emballées, prenaient en effet souvent l'humidité au cours de tels transports. Chaque "fardeau" contient pour environ 280 kilogrammes de marchandises.

Quels livres les lyonnais achetaient-ils à Paris ? La "Notte des livres qui manquent à l'inventaire de Mr. Barbier" dont nous avons déjà parlé et qu'on peut dater de 1694 (rupture de l'association avec Molin) se termine par un paragraphe intitulé : "assortiments de Paris". Il semble que ce soit une liste d'ouvrages achetés dans la capitale, peut-être au cours du voyage de 1691. On y trouve 56 titres différents, la plupart du temps en un ou deux exemplaires. Tandis que le reste de l'inventaire est composé presque exclusivement d'ouvrages religieux et de quelques livres scolaires, ici figurent de rares ouvrages à la mode ou

sortant quelque peu de l'ordinaire, comme ceux de Digby par exemple ("Poudre de sympathie", "Remède"). On trouve aussi des oeuvres de philosophes (Hobbes, Descartes) et d'auteurs contemporains (Molière, Quesnel), et même un ouvrage d'inspiration janséniste (l'édition des oeuvres de Léon le Grand par Quesnel).

Le nom des libraires parisiens avec lesquels les Molin commerçaient sont rarement connus. Les lettres de Barbier font plusieurs fois allusion aux libraires du Palais. Avec Ribou et Auroy, Horace Molin fait des échanges. Avec Robert Pepié, il édite à frais communs un ouvrage (44). Citons encore Michallet et Osmont (45). En 1698, il doit encore 4000 l. à Esclassan.

S'il reste peu de traces de ces échanges commerciaux, on peut supposer qu'ils étaient assez intenses pour justifier la location d'une chambre à Paris où étaient entreposées des marchandises. Un procès avec un libraire nous renseigne un peu. Le 15 juin 1689, Antoine Molin constitue son "procureur général et spécial" un avocat au Parlement, Hippolyte Latourd, pour "traitter, composer et transiger ainsi qu'il le jugera à propos des contestations et différends qui sont entre luy et dame Marie Dallin veuve de Simon Bénard libraire à Paris" (46). Antoine Molin donne à Latourd une liste d'ouvrages à prendre en payement dans les "sortes" de la veuve Bénard (500 Virgile, 30 Cicéron etc...). Deux ans après, l'affaire n'est pas résolue. Barbier multiplie les entrevues avec elle, car Molin espère "tirer mille écus d'elle en marchandises", quoique, semble-t-il, il ait été condamné de son côté à payer plus de 2100 livres, pour avoir contrefait le "Gradus" édité par Simon Bénard...

## II- LES RELATIONS AVEC LA PROVINCE

Ici les rivalités sont moins vives, les libraires provinciaux étant tous dans une situation identique vis à vis de la domination parisienne.

a. Les libraires voyagent : Les libraires au XVIIème siècle voyagent, et pas seulement pour aller à Paris. Le temps de l'apprentissage et du compagnonnage est l'occasion de faire un "tour de France". L'itinéraire d'Horace Molin n'est pas connu, sinon qu'il semble être passé par Paris en 1679. Ce tour de France est l'occasion de nouer des relations avec des libraires déjà installés, prélude souvent à de futurs échanges commerciaux. Grâce à l'enquête de 1701 (47), quelques noms de compagnons venus faire un temps de "service" à la librairie Molin sont connus : Nicolas Charmet, trois ans apprenti à Besançon, a servi ensuite deux ans et demi chez Molin. Puis il passe 10 mois à Paris chez Boyer, 6 mois à Troyes chez Lefèvre, 3 mois à Dijon chez Michard, un an et demi chez Rigoyne, à Besançon où il s'établit en 1700, à l'âge de 25 ans. En 1701 il est un des partenaires commerciaux des associés Compagnon, Declaustre, Valentin.

Jacques Cristo de Bourges s'est installé comme libraire imprimeur en 1692 après avoir passé 8 mois chez Antoine Molin, mais 8 ans chez Coignard à Paris.

Louis Marret, apprenti chez son père à Montpellier, s'y établit ensuite libraire en 1689, après avoir servi plusieurs années chez Molin. Nous prendrions un dernier exemple, celui du lyonnais Antoine Périese. Après avoir servi dans plusieurs villes de France, il termine chez Molin. Le 20 février 1692, Horace reconnaît qu'il l'a "bien servi" (48). Quelques mois plus tard, Hélène Pavy (belle-mère d'Horace Molin) lui vend la moitié du fonds de librairie restant de Pierre Compagnon son défunt mari,

au prix de 3 livres et 10 sols la rame pour les "livres parfaits", les autres étant vendus "au prix porté par l'inventaire" (49). C'est la naissance d'une dynastie de libraires lyonnais, qui se perpétue encore tout au long du XIXème siècle. Il semble bien qu'en 1739, quand Antoine II Molin fit faillite, ce soit Périass qui ait racheté son fonds.

b. Les partenaires commerciaux des Molin En 1701

Les "papiers Molin" contiennent un "Inventaire général de tous les effets de notre négoce tant de nos dettes active et passives que de nos marchandises restant en nature... suivant la dépouille et l'extrait du grand livre de raison", du 28 juillet 1701. Des documents semblables existent pour les années 1703 et 1705. Nous étudions celui de 1701, le plus proche pour les Molin de l'époque de la prospérité, et qui a l'avantage de pouvoir être éclairci parfois par l'enquête générale de la même date. La liste des débiteurs de Barbe Compagnon, Louis Declaustre et Jeanne Valentin est donnée en Annexe III. Elle est loin, évidemment, de donner les noms de tous les partenaires commerciaux des Molin à cette date. Les libraires lyonnais n'y figurent pas. Sans doute payaient-ils au comptant, étant sur place. Mais surtout, comme l'ont montré les lettres de Barbier précédemment citées à propos des relations avec Paris, les échanges étaient la pratique la plus courante, et il n'en reste aucune trace.

On peut supposer néanmoins que cette liste et la carte qui l'illustre (cf. tableau III), donnent une image significative de l'espace commercial des Molin. Quelques remarques s'imposent :

1- Le réseau de ces libraires s'inscrit étroitement dans le cadre du Royaume, alors qu'il a été démontré que quelques années plus tôt les lyonnais commerçaient

- < 375 livres
- ◻ de 376 à 749 livres
- ◻ de 750 à 1499 livres
- ◻ de 1500 à 2999 livres
- ◻ > 3000 livres

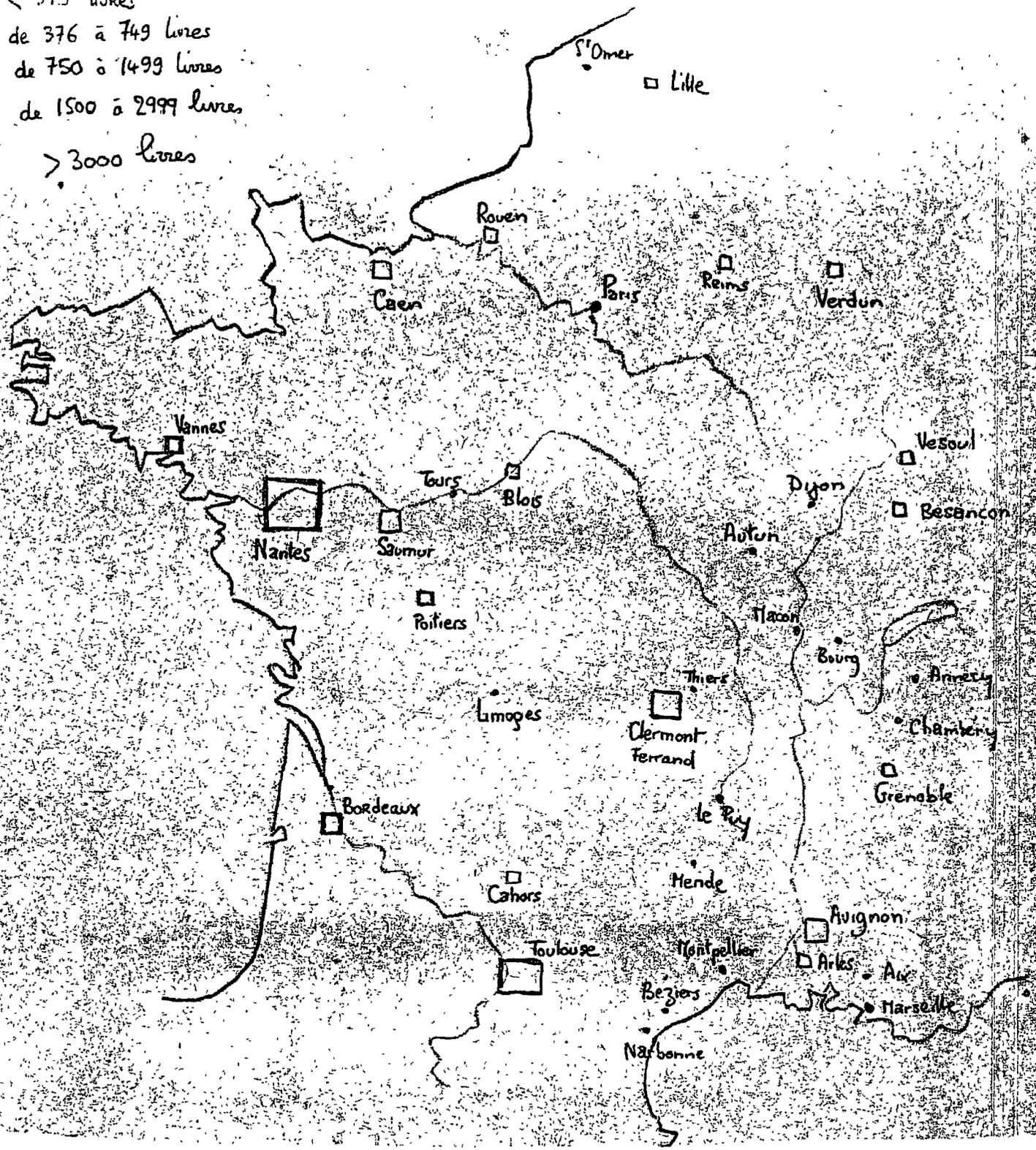


TABLEAU n° III : les débiteurs de la veuve Molin et de ses deux associés Jeanne Valentin et Louis Declaustre (1701)

beaucoup avec l'Espagne (50), l'Italie et même l'Allemagne. Ne voyons pas là l'indice d'un rétrécissement du champ d'action de la librairie lyonnaise (51), mais plutôt celui d'un grossier partage de marché ou, plus probablement, d'une spécialisation de librairie. Les papiers Molin antérieurs ne conservent en effet qu'une seule trace d'un commerce avec l'étranger (avec Bossini, "mercante de libri in Bologna", en 1686)

*pas les  
dans*

2- La répartition des partenaires commerciaux dans le royaume est d'abord remarquable par ses vides : Paris et sa région dans un rayon d'au moins 100 kilomètres ne sont pas représentés. Sans doute s'agit-il d'une "chasse gardée" des libraires parisiens. Le nord et l'est de la France, et, plus généralement les pays du nord de la Loire sont, malgré quelques exceptions, peu couverts par la librairie Molin. Au sud, le commerce s'arrête à une ligne passant par Bordeaux, Toulouse et Narbonne.

3- L'influence des Molin, au-delà des régions avoisinantes, suit avant tout les vallées de la Saône et du Rhône, de Arles à Vesoul, certaines villes comme Besançon étant particulièrement représentées, 14 des 23 villes citées sont situées dans un rayon de 200 kilomètres autour de Lyon. Les plus gros partenaires commerciaux des Molin en 1701 sont les nantais : les libraires Pierre et Joseph de Heuqueville, et Maréchal doivent 4632 livres. Il serait intéressant de connaître l'utilisation de ces marchandises, la situation de Nantes, port de l'Atlantique, permettant d'envisager des destinations lointaines. Notons aussi dans cette liste des débiteurs la présence de plusieurs Jésuites, confirmant les relations privilégiées de Molin avec la Compagnie.

4- Les relations avec Bordeaux et Toulouse. Les liens entre Bordeaux et Lyon ont déjà été soulignés (52). En 1701, les libraires bordelais Labottière, Boé et Delacour doivent

1350 livres à la librairie Molin. Claude Labottière, né à Lyon en 1655, est très probablement parent de Geneviève Labottière, marraine d'Horace Molin. Il est spécialisé dans les livres d'auteurs jésuites. Ces relations entre Bordeaux et Lyon sont anciennes et constantes. En 1552, l'inventaire après décès d'Etienne Thoulouze révèle que sur 673 titres, 177 ont été imprimés à Lyon (soit 26 %). Au XVIIIème siècle, l'inventaire du fonds de livres du libraire Jacques Mongiron-Millanges, mort en 1672, révèle que seulement 31 titres sur 406 ont été imprimés à Lyon, soit 7,6 % (53). Mais parmi eux, nous trouvons : 10 "Candidatus rhetoricae", 26 "Indiculus universalis" (éditions de 1667 et 1672) et 22 "Pomarium latinitatis" (édition de 1667). Il s'agit là de trois oeuvres du Père Pomey éditées par Molin. Deux autres, les "Particules réformées..." et les "Colloques scholastiques" furent éditées à Bordeaux en 1691 et 1700 (54), puis d'autres au XVIIIème siècle.

Avec Toulouse, les relations sont attestées à deux reprises. En 1665, lors de la perquisition chez Antoine Molin accusé de contrefaçon (cf. chapitre III), un des compagnons arrêtés est Cyprien Duprat, natif de Toulouse; sans doute accomplissant-il son tour de France. En 1677, Jean Boude, un des gros libraires toulousains, envoie une balle de livres à Antoine Molin. Mal emballés, ils arrivent "beaucoup mouillés, ... la plupart estant pourris et rompus", ce que constatent les libraires lyonnais Pierre André et François Comba, à la requête de Molin, devant le notaire Renaud (55). Cette pourriture a notamment endommagé : douze Caresmes du père Lejeune "qu'il va falloir laver pour les sauver"; "douze appareils françois et latin" et "quatre vingt dix sillabus seu lexicum octavo qui sont hors d'estat d'estre débités". Ce dernier titre, ouvrage du Père Pomey sera édité par Molin l'année suivante ("Dictionarium novum latine-gallico-graecum"). En 1701, les libraires Jalabert et Dupuis doivent la somme de 2063 livres.

c. Avant et après 1701 : Cette carte de 1701 n'est qu'une photographie des relations commerciales à un moment donné. Mais les papiers Molin et les archives notariales révèlent des dizaines d'autres noms, témoignant de la vitalité du commerce de ces libraires. Citons en quelques uns : Barthélémy Renaud de Roanne, Claude Dutour de Châlons, Louis Desnoyers de Chambéry, Bienvenu de Montbrison, Gravier de Nantua, Martial Fayot de Limoges, Christophe de Narbonne, Roux de Rodez, Martin de Villefranche, Toubreau de Bourges, etc... A Gabriel Belle, marchand libraire et maître relieur, les Molin vendent le 14 septembre 1688 pour 3000 livres de marchandises, "pour servir à l'établissement du commerce, négoce de librairie dans la ville de Nismes" (56). Après 1701, le nombre des partenaires commerciaux de Barthe Compagnon diminue progressivement, probablement en raison de la raréfaction des impressions qu'elle fit faire. En 1701, ils sont 58 qui doivent 21934 livres. En 1705, ils sont 36 qui doivent 8918 livres. En 1710, ils sont 26 qui ne doivent plus que 8234 livres.

Avec Paris, les libraires lyonnais sont obligés de commercer, mais ils y sont si mal reçus que les échanges ne paraissent pas, malgré les lourdes balles que ramène Barbier, aussi importantes qu'on aurait pu l'imaginer, et elles sont empreintes de méfiance. Dans le reste du pays, au contraire, les Molin semblent disposer d'un réseau de libraires dont les achats réguliers et nombreux répandent les livres qu'ils éditent dans l'ensemble du royaume.

## C O N C L U S I O N

En 1698, dans l'inventaire des effets d'Horace Molin, fait à la suite de son internement, sont mentionnés plusieurs tableaux. Parmi ceux-ci, le portrait du libraire et celui de sa femme symbolisent l'arrivée dans la bourgeoisie lyonnaise. En cette fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, tandis que beaucoup de ses collègues provinciaux se heurtent à des difficultés multiples, Horace Molin fait partie du petit nombre de ceux qui résistent à cette récession. Dans la boutique dont l'enseigne est "A l'Image Saint-Ignace", parmi les 100000 livres de marchandises entassées, les ouvrages d'auteurs Jésuites dominent. Les dernières années ont été particulièrement bénéfiques. Non seulement les Pères du Collège de la Trinité, à l'ombre duquel les Molin vivent, continuent, comme le Père Croiset le fait dans une lettre du mois de juillet, de confier une bonne partie de leurs oeuvres à la maison Molin. Mais, de plus, une série de permissions d'éditer les meilleures traductions d'historiens et poètes latins et grecs, a permis depuis peu de nombreuses impressions. Le réseau des correspondants, grâce aux Jésuites, s'élargit. Le domaine de Montagny s'est encore récemment agrandi : le vin qu'il produit sert même à payer une partie des achats du libraire. Molin prête de l'argent à divers particuliers. Il vient de racheter pour un prix modique, le reste du fonds de librairie de son défunt beau-père Pierre Compagnon (57). La grande maison de la rue Neuve abrite plusieurs locataires.

Certes, ses créanciers à Lyon sont nombreux et les dettes élevées. Mais les plus importantes d'entre elles ne concernent pas son commerce, et, dans le royaume, beaucoup de libraires sont ses débiteurs.

La démenoe dans laquelle il tombe aurait pu sonner le glas de cette activité commerciale : ses enfants sont trop jeunes, sa femme peu versée dans les affaires et les créanciers très pressants. L'ampleur du fonds, l'obstination de Barbe Compagnon s'opposant à la dilapidation des biens, et l'association avec deux autres libraires permettent de sauver l' "hoirie Molin". Le réseau commercial s'élargit même dans un premier temps, bénéficiant encore de l'élan qu'Horace lui avait donné. Mais la perte des privilèges, à laquelle vient s'ajouter l'avidité de Louis Declaustre, contrefacteur notoire, prevoque un déclin progressif et irréversible de la librairie Molin, dans une conjoncture par ailleurs très défavorable.

Le nom de Molin persiste pourtant dans les métiers du livre à Lyon. Antoine II édite encore après 1720, de temps à autre, de même qu'André l'imprimeur. Un Alexis Molin libraire se rencontre encore dans les années 1760-1770. Mais il ne s'agit plus que d'une petite librairie qui ne retrouvera jamais "le crédit, l'establisement et la réputation d' Horace Molin, qu'évoquait avec admiration et déjà quelque nostalgie, sa veuve en 1705.

NOTES

- (1) : Dureau (J.M.). - Le fonds de la conservation des privilèges royaux des foires de Lyon...
- (2) : Cf. Chartier (R) : Livre et espace : circuits commerciaux et géographie culturelle de la librairie lyonnaise au 18<sup>ème</sup> siècle, p. 78.
- (3) : Cf. Coyecque (E), Bibliothèque nationale. Inventaire de la collection Anisson.
- (4) : On se reportera notamment aux ouvrages suivants :  
 - Cinq études lyonnaises  
 - Nouvelles études lyonnaises  
 - Rémilleux (M.). - Etude sur quelques libraires lyonnais...  
 - Jocteur-Montrozier (Y.). - 6 Un libraire lyonnais sous le règne de Louis XIV : Thomas Amaulry.
- (5) : Baudrier (H) : "Bibliographie lyonnaise..."
- (6) : Gulielmi Rondeletii... de ponderibus, sive de justa quantitate et proportione medicamentorum liber... editio secunda... Lugduni, apud Barthelomeum Molinoeum, 1621, in-8°.
- (7) : Lyon affligé de contagion... par le Père J. Grillot... A Lyon, chez François de la Bottière, de l'imprimerie de Jean Molin, 1649, in-12°.
- (8) : Cf. Roubert (J). : La situation de l'imprimerie lyonnaise à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle.
- (9) : Cf. Rémilleux, ouvr. cit., p. 14.

- (10) : Cf. Chartier (R.), art. cit., p. 77-108.
- (11) : Cf. Joeteur-Montrozier (Y.), ouvr. cit., p. 16
- (12) : Martin (H.J.) : "Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> ème siècle" (1598-1701).
- (13) : Bibl. nat. ms. fr. 22074, pièce 67.
- (14) : Parguez (G.). -"Essai sur l'origine lyonnaise d'éditions clandestines de la fin du XVII<sup>e</sup>me siècle."  
In : Nouvelles études lyonnaises, p. 93-130.
- (15) : Arch. Rhône, 3E 7553, 1681, 20 août.
- (16) : Arch. Rhône, BP3618.
- (17) : Arch. Rhône, BP 3630, année 1665.
- (18) : Arch. Rhône, 3E 7515, 1691, 18 mars.
- (19) : Arch. Rhône, 3E 7556, 1691, 27 mars.
- (20) : Arch. mun. Lyon, série E supplément, Montagny, 20 juin 1723.
- (21) : Dureau (J.M.) : "Recherches sur les grandes compagnies de librairies lyonnaises au XVI<sup>e</sup>me siècle".  
In : Nouvelles études lyonnaises, p. 5-64.
- (22) : Remilleux (M.), ouvr. cit. p. 82.
- (23) : Arch. Rhône, 3E 7512, 1687, 7 mai.
- (24) : Arch. Rhône, 3E 5632, 1694, 10 mars.
- (25) : "La Science universelle de la chaire, ou Dictionnaire moral", Paris, L. Guérin, 1700 -1715, 6 vol, in-8°.
- (26) : "Compte que rend sieur Benoît Delorme curateur décerné aux enfants mineurs du sieur Horace Molin et de Barbe Compagnon... par devant vous Messieurs les Sénéchal, officiers et magistrats en la Sénéchaussée de Lyon, de la gestion et administration... de Barbe Compagnon". (Arch. Rhône, B, Papiers Molin).

- (27) : Bibl. nat. ms fr. 22126, pièce 114.
- (28) : Cf. Guigue (M.C.) : "Notice sur l'ancienne imprimerie de Trévoux", p. 180.
- (29) : Arch. Rhône, BP 3630, année 1676.
- (30) : Cf. Roubert (J.), art. cit., p. 106.
- (31) : Cité par Guigue (M.C.), art. cit., p. 181.
- (32) : Bibl. Nat. N.A.F. 399 et 400.
- (33) : De Backer (A.) et Carayon (A.) : "Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. Nouv. éd. par Charles Sommervogel, Paris, 1890-1909. 9 vol.
- (34) : Ibid., article Pomey.
- (35) : Cf. Guitten (G.) : "Les Jésuites à Lyon sous Louis XIV".
- (36) : Arch. Rhône, 3E 7513, 1689, 24 septembre.
- (37) : Cf. Martin (H.J.), ouvr. cit., p. 917.
- (38) : Ibid., p. 918.
- (39) : Cf. : "Mémoire de ce qui est dû à l'hoirie Molin par plusieurs Jésuites". (Arch. Rhône, B, Papiers Molin).
- (40) : Arch. Rhône, BP 3630, année 1665.
- (41) : Arch. Rhône, BP 3630, année 1674.
- (42) : Arch. Rhône, BP 3630, année 1689.
- (43) : Cf. Martin (H.J.), ouvr. cit., p. 892.
- (44) : "Discours choisis" du P. Bertal (1687).  
Robert Pépié semble avoir été le diffuseur à Paris des ouvrages édités par les Molin.

- (45) : Oenont, en mai 1698, vend à Herace Molin 600 exemplaires des œuvres de Pierre et Thomas Cornelle (en 10 vol. in-12°), ce qui provoque les protestations de son beau-frère Laurent Bachelu qui venait justement de le réimprimer à grands frais (Arch. Rhône, BP 3618, année 1698 et Papiers Molin).
- (46) : Arch. Rhône, JE 7513, 1689, 10 juin.  
Un arrêt du Conseil, rendu le 8 mars 1680 avait confirmé un privilège de Bénard pour les feuilles des auteurs étudiés dans les classes de collège de Jésuites. Elles doivent porter la mention "ad usum collegii Patrum Societati Jesu". (Bibl. nat., ms fr. 22074, pièce 47).
- (47) : Bibl. Nat., N.A.F. 399 et 400.
- (48) : Arch. Rhône, JE 7556, 1692, 20 février.
- (49) : Arch. Rhône, JE 7515, 1692, 13 juillet.
- (50) : Réquilloux (M.) : A propos d'une faillite de libraire (Herace Boissat, 1669). In : Nouvelles études lyonnaises, ouvr. cit.
- (51) : Cf. Chartier (R.), ouvr. cit.
- (52) : Roudie (P.), Desgraves (L.) : Relations entre les imprimeurs et les libraires de Bordeaux et de Lyon aux XVIIème et XVIIIème siècles. In : Nouvelles études lyonnaises, ouvr. cit.
- (53) : Desgraves (L.) : "L'Inventaire du fonds de libraire bordelais Jacques Mengiren-Millanges en 1672".
- (54) : Desgraves (L.) : "Les livres imprimés à Bordeaux au XVIIIème siècle, p. 219 et 231.

- (55) : Arch. Rhône, 3E 7509, 1677, 27 août.
- (56) : Arch. Rhône, 3E 7513, 1688, 14 septembre.
- (57) : 3885 livres pour 1110 rames "tant en blanc que relie" de marchandises entassées dans le magasin d'Hélène Pavy, une Bellesordière, soit à 3 livres 6 sols la rame (Papiers Molin, 30 juillet 1698). Une partie du fonds a déjà été vendue, nous l'avons vu, à Antoine Périsset pour 3 livres et 10 sols. Hélène Pavy fait cadeau de ces 3885 livres pour augmenter la dot de sa fille Barbe Compagnon, de même que de la somme de 2715 livres due pour deux balles de "livres, antiphonaires et graduels (in-folio)" et de grosses quantités de vin.

A N N E X E I

LISTE DES EDITIONS FAITES PAR LES MOLIN DE 1650 A 1710

Cette liste n'est sans doute pas exhaustive, faute de connaître tous les privilèges dont les Molin ont bénéficié. Le point de départ en a été le fichier "Libraires et imprimeurs" de la Bibliothèque municipale de Lyon, qui possède près de la moitié des titres de la liste ci-après. Les autres ont été retrouvés grâce au Short Title Catalogue, au catalogue de la Bibliothèque Nationale, et aux ouvrages de Conlon et de Sommervogel.

Ces éditions sont présentées par ordre chronologique. Quand cela est possible, nous localisons un exemplaire de chaque titre à la Bibliothèque municipale de Lyon (B.M.L.), à la Bibliothèque Nationale (B.N.) ou au British Museum (Br.). Les rééditions sont indiquées, de même que les changements de titre d'une édition à l'autre.

1650

LABBE (Le P. Philippe), S.J. : Regulae accentuum et spirituum graecorum novo ordine in faciliores et difficiliore pro captu Scholasticorum distributae...  
In - 12°, 182 p.

B.N. X.19798

La première édition de cet ouvrage est parisienne  
(1635).

1653

RAYNAUD (Le P. Théophile), S.J. : De la dévotion que tous  
les chrétiens doivent avoir aux Saints de leur  
profession, avec un dénombrement exact des Saints  
de tous les métiers et de tous les états de vie.  
In-12°, 83 p.

B.M.L. 802 788

: Pietas specialis, erga  
unum aliquem Sanctorum prae aliis...

Editio tertia... In-12°, 449 p.

La première édition date de 1648, de même que la  
Permission, mais elle ne porte pas de mention  
d'éditeur.

B.N. D.87549

1655

DANGALIERES (Le P. Antoine), S.J. : Canones graecorum accen-  
tuum et spirituum omnium, hactenus desiderati ...  
In-24°, 121 p.

POMEY (Le P. François), S.J. : Méthode pour bien faire  
toutes les actions. In 12°.

1656

SOAREZ (Le P. Cypriano), S.J. : Summa rhetorica... Huic  
addita est Ariadne Rhetorum, seu Observationes  
circa praxim oratoriae facultatis, exceptae olim  
ab Antonio Britio ex scriptis R.P. Aloysii Juglaris.

In-32, 290 p.

B.N. X. 17849

Rééd : 1666 et 1686 sous le titre : De arte  
rhetorica (in-12°).

1658

DANGALIERES (Le P. Antoine), S.J. : Prosodia latina, regulis  
brevissime comprehensa, ad usum collegiorum  
Societatis Jesu... Editio tertia... In-12°, 75 p.

B.M.L. 811793

Une autre édition : 1678, in-12°, 71 p.

La première édition date de 1652 et ne possède  
pas de nom d'éditeur.

MENESTRIER (Le P. Claude-François), S.J. : Ballet des  
destinées de Lyon... dansé le 16 juin dans le  
Collège de la Très Sainte Trinité. In-4°, 20 p.

B.M.L. Res. 360408

1659

ISOCRATE : Isocratis Panegyricae oratio. In-8°, 84 p.  
(texte grec et traduction juxtalinéaire)

B.M.L. 810835

POMEY (Le P. François) : Libitina seu de funeribus, epitomes  
eruditionis volumen alterum... In-12°, 224 p.

B.M.L. 811375

: Pantheum Mythicum seu fabulosa  
Deorum historia... In-12° 1659, 352 p.

Autres éditions par Antoine Molin en 1671, 1675,  
1684, 1685 ; In-12°, 352 p.

B.N. J. 24875

: Candidatus rhetoricae, altero se candidior comptiorque, non Aphtherii solum progymnasmata ornatius concimata, sed Tullianae etiam rhetoricae praecepta clarius explicata representans. In-12°, 408 p.

Autres éditions In-12° : 1661 (B.N. X. 17929), 1664, 1668

In-8° : 427 p. en 1668.

A partir de 1672, paraît sous le titre *Nexus Candidatus...*

éditions In-12° : 1672, 1673, 1681, 1685, 1692, et 1706.

: L'Art de bien méditer. In-12°

(Le libraire parisien P. Muguet obtiendra le privilège pour cet ouvrage en 1662).

1660

[Liturgie, Office de la Vierge] : Officium parvum B.V. Mariae hebraico-graeco-latinum... In-12°, 411 p.

B.M.L. 810830

GREGOIRE DE NAZIANZE (Saint) : Sancti Gregorii Nazianzani, orationes selectae... In-8°, 22 p.

(texte grec et traduction latine juxtalinéaire)

B.M.L. 35805

POMEY (Le P. François), S.J. : Hermes grammaticus seu methodus discendae grammaticae compendiosior ex Despauterii regulis collectae... In-8°, 264 p. autre édition chez Barbe Compagnon en 1703.

1662

**CEBES : Cebetis Thebani Tabula Minae cum interlineari  
versione et grammatica singularum vocum explana-  
tione... In-8°, 80 p.**

B.M.L. 358039

**RAYNAUD (Le P. Theophile) S.J. : Hagiologium lugdunense...  
folio, 608 p.**

B.M.L. 31545

1663

**DANGALIERES (Le P. Antoine), S.J. : Amaltheum prosodicum  
sive brevis et accurata vocum omnium prosodia,  
urbium omnium populorum montium ac fluviorum an-  
tiqua ac recenti appellatione. Editio tertia  
In-12°, 252 p.**

B.M.L. 810531

4ème édition : 1684

Les deux premières éditions en 1653 et 1657 ne  
comportent pas de mention d'éditeur.

**MENESTRIER (Le P. Claude-François), S.J. : Le Temple de  
la sagesse ouvert à tous les peuples. Dessin des  
peintures de la grande cour du collège de la très  
sainte Trinité. In-8°**

B.M.L. 326451

1664

**POMEY (Le P. François), S.J. : Dictionnaire royal des  
langues française et latine. In-4°**

Ce dictionnaire a été très longtemps en usage dans

les classes. Antoine et Horace Molin, puis Barbe Compagnon le rééditèrent souvent, avec des titres légèrement différents.

Une édition abrégée fut aussi publiée : Le Petit dictionnaire royal, pour ceux qui commencent à composer en latin. 1667, In-8° ; 1670, In-8°, 703 p. ; 1690.

Le Dictionnaire royal augmenté. Seconde édition enrichie... d'un petit traité de la Venerie et de la fauconnerie ; 1671, In-4°, 1006 p.

B.M.L.103677

autres éditions : 1676, 1680, 1684.

Dernière édition nouvellement augmentée de la plus grande : 1687, in-4°, 1024 p.

Réédité en 1701 et 1704.

1666

POMEY (Le P.François), S.J. : Les Particules françoises méthodiquement exprimées en latin avec un recueil de celles qui ne souffrent point de méthode, rangée [sic] par ordre alphabétique... In-16, 379 p.

B.N. X.8658

rééd. en 1690 : Les Particules réformées, augmentées et rangées en meilleur ordre. Avec un abrégé très clair des genres, des déclinaisons... In-24°, 550 p.

: Flos latinitatis ex auctorum latinae linguae principum monumentis exceptus... In-12°, 564 p.

B.N. X.30652

autres éditions : 1676, 1683 (in-12°, 360 p.), 1710  
(in-12°, 382 p.)

L'ouvrage est paru sous un autre titre : Pomarium  
latinitatis, elegantiori consitum cultu, 1673,  
In-12°, 406 p.

La 1ère édition, sans nom d'éditeur, date de 1659.

1667

POMEY (Le P. François), S.J. : Indiculus universalis,  
rerum fere omnium quee in mundo sunt scientiarum  
item, artiumque nomina apte brevitateque colligens.  
L'univers en abrégé, où sont contenus en diverses  
listes presque tous les noms des ouvrages de la  
nature, de tous les sciences et de tous les arts...  
In-12°, 276 p.

B.N. X.9227

rééditions : 1672, 1675, 1679 (In-12°, 334 p.),  
1684, 1692, 1695, et 1703.

1668

POMEY (Le P. François), S.J. : Colloquia scholastica et  
moralia. In-12°

réédition 1674.

En 1702 : Colleques pour l'instruction des petits  
escoliers. In-16°, 255 p.

1669

FABRI (Le P. Honoré), S.J. : Synopsis geometria, cui  
accessere tria opuscula... In-12°, 506 p.

B.N. V.18443

: Euphyander, seu vir ingeniosus  
opusculum...in quo... adolescentis ingeniosi  
partes, ac dotes... describuntur, officia expla-  
nantur. In-12°, 320 p.

B.N. Z.11201

: Dialogi physicia quorum  
primus est de lumine, secundus et tertius de vi  
percussionis et motu, etc... In-8°, 498 p.

B.N.

1670

BUSSIERES (Le P. Jeande), S.J. : La Vie de Saint-Ignace  
de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus...  
In-12°, 475 p.

B.M.L. 800841

1671

Le Monde devenu françois par le commerce, ou le commerce  
des François chez toutes les nations de la terre.

Ballet. In-4°, 12 p.

B.M.L. 365612

BUSSIERES (Le P. Jean de), S.J. : La Vie de Saint-François  
Xavier, apostre des Indes...In-12°, 638 p.

B.M.L. 811734

1673

POMEY (Le P. François), S.J. : Desithée ou la manière de bien méditer et de faire l'oraison mentale...  
5 tomes, In-12°.

1675

POMEY (Le P. François), S.J. : Le Petit catéchisme théologique... In-12°, 244 p.

B.N. D.48465

La première édition date de 1664, chez Pierre Muguet.

1678

POMEY (Le P. François), S.J. : Dictionnarum novum latino-gallico-graecum... In-8°

autres éditions des Molin : 1686 et 1703 (in 8° 462 p.)

La première édition date de 1664, chez Muguet.

CICERON (Marcus Tullius Cicero) : M. Tullii Ciceronis pro T. Annio Milone, oratio XXXIX, In-12°, 47 p.

B.M.L. 358080

1679

BOISSIEU (Le P. Antoine), S.J. : La Voye de la perfection, pour la retraite de huit jours... In-12°, 235 p.

1681

Le Martyrologe romain... In-8°, 419 p. B.M.L. B.508489

Le Soleil, ballet. Divisé en deux parties : le soleil  
crainct et le soleil aimé... In-4°, 24 p.  
B.M.L. 360595

LA BELLIERE (Claude de), sieur de la Niolle : La Physionomie  
raisonnée, ou secret curieux pour connoître les  
inclinations de chacun... In-12°  
Br. 8631 aaa 38

1682

FRANCOIS (Xavier), saint : Sancti Francisci Xaviery epis-  
tolarum libri quatuor... ab Horatio Kursellino...  
in latinum conversi ex Hispano.  
2 parties en 1 vol. In-12° B.N. 213899

SAINT-JUST (Le P. Jean-Baptiste de), S.J. : Description  
géographique de toute l'Europe, et des curiosités  
qui se trouvent en chaque province. Avec une  
brève introduction à la géographie. En François  
et en latin... In-12°, 243 p. B.N. G.9456

1683

BOISSIEU (Le P. Antoine), S.J. : Le Saint Evangile de  
Jésus-Christ expliqué en méditation pour chaque  
jour de l'année selon l'ordre de l'Eglise...  
4 volumes, In-12°. B.N. D.19979

autres éditions des Molin : 1701, 1719, 1727,  
1736, 1742.

**Le Secret, ballet qui sera dansé dans le collège de la  
Très Sainte Trinité de la Compagnie de Jésus, le  
13 juin 1683, In-4°, 27 p.**

B.M.L. 366200

1684

**SAINT-JUST (Le P. Jean-Baptiste de), S.J. : Joannis  
Baptistae Saint-Just e societate panegyricus  
Ludovico Magno victori pacifico dictus Lugdun  
lucalibus... In-12°, 47 p.**

**La Toison d'or recouverte, ballet qui sera dansé dans le  
collège de la Très Sainte Trinité de la Compagnie  
de Jésus, le 28 mai 1684... In-4°, 20 p.**

B.M.L. 360299

**MALEBRANCHE : De la recherche de la vérité, 3ème édition  
(chez Antoine Molin, Pierre Compagnon, Robert  
Taillandier, Jean-Baptiste Barbier).**

B.M.L. 339015

1685

**Biblia sacra, vulgatae editionis...editio nova versiculis  
distincta. In-8°**

B.N. A.5749129 D.

**Jupiter libérateur, ballet allégorique, pour servir d'in-  
termède à la Tragédie de la Mère des Macchabées, repré-  
sentée au Collège de la Sainte Trinité de la Compagnie de  
Jésus... In-4°, 15 p.**

B.M.L. 360557

**LUCIEN : Luciani selecti mortuorum dialogi...tomus primus  
In-8°, 43 p.**

**: Luciani selecti deorum dialogi... tomus secundus  
In-8°, 39 p.**

**(texte grec, traduction latine juxtalinéaire et  
française en marge)**

**B.M.L. 358042**

1686

**La Boete de Pandore fermée, Ballet allégorique pour servir  
d'intermède à la tragédie de Théopompe...**

**In-4°**

**B.M.L. 360302**

**BOISSIEU (Le P. Antoine), S.J. : Le Chrétien prédestiné  
par la dévotion à Marie mère de Dieu...**

**In-8°, 905 p.**

**B.N. D.26279**

**Réédition 1693.**

1687

**La Destinée de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Ballet qui  
sera dansé par les écoliers de Lyon, du Collège de la  
Très Sainte Trinité...**

**In-4°, 24 p.**

**B.M.L.360303**

**Le Secours des pauvres assistez en tous leurs besoins, tant  
à la ville qu'à la campagne...**

**In-18°, 283 p.**

**B.M.L. 811629**

**BERNARD (Saint) : Sancti patris Bernardi claravallensis  
abbatis primis... opera omnia... 6 tomes en 2  
volumes in-folio**

**B.M.L. 31473**

**BERTAL (Le P. Etienne), S.J. : Discours choisis sur plusieurs matières importantes de la foy et des moeurs, ... première partie.**

**In-4°, 824 p. B.M.L. 109311**

Une autre édition de 1687 a un titre légèrement différent (Discours choisis sur diverses matières importantes de la foy et des moeurs...) et porte aussi l'adresse de Robert Pepié à Paris. La seconde partie n'a pas paru.

**CICERON (Marcus Tullius Cicero) : Les Offices de Cicéron ou les Devoirs de la vie civile, de la traduction de P. Du Ryer. In-12°, 504 p. B.M.L. 810767**

**GIRARD (Le P. Antoine), S.J. : Tableau de l'innocence fondée sur la fuite du péché mortel. Présenté à la jeunesse... Deuxième édition In-24°, 450 p.**

**VIRGILE (Virgilius Maro Publius) : Virgile de la traduction de Monsieur de Martignac... 3ème édition. In-12°, 3 volumes (texte latin et traduction française en regard) B.M.L. 810666**

La première édition de cette traduction date de 1681, chez Jean-Baptiste Coignard à Paris.

1688

**La Statue de Louis le Grand élevée sur le confluent du Rhône et la Saône. Ballet dansé au Collège de la Très Sainte Trinité... le 13 juin 1688.**

**In-4°, 24 p. B.M.L. 360610**

**BOISSIEU** (Le P. Antoine), S.J. : La Vie du vénérable frère  
Alph. Rodriguez... Avec un traité de dévotion des  
maximes spirituelles recueillies de ses écrits.  
In-12°, 760 p.

B.N. Co 579

1689

**Propositiones ex universa theologia selectae. Propugna-  
buntur in aula Collegii Lugdunensis...**

In-4°, 19 p.

B.M.L. 367243

D'après Sommervogel, l'auteur pourrait être le  
jésuite Dominique de Colonia.

**Le Repos d'Hercule troublé par l'envie. Ballet. Pour les  
intermèdes de la tragédie qui sera jouée au Grand Collège  
de Lyon de la Compagnie de Jésus.**

In-4°, 16 p.

B.M.L. 365670

**CESAR (Caius Julius Caesar) : Les Commentaires de César...  
de la traduction de N. Perrot Sieur d'Ablancourt.  
2 tomes in-12°.**

Réédition 1692 (B.N. J. 13393 et J. 13394) et 1694.

1690

**Récit de la vie de la vénérable mère Louise-Catherine  
Vernat... [suivi de la Vie de Marguerite Séraphique Choisy]**

In-12°, 88 p.

B.M.L. 800944

1691

**BOUHOURS (Le P. Dominique), S.J. : La Manière de bien**

~~penser~~ dans les ouvrages d'esprit. Dialogues, Suivant la copie. In-12°. La première édition en a été faite en 1688 par la Veuve Cramoisy à Paris.

COLONIA (Le P. Dominique de), S.J. : l'Athénée de Lyon rétabli et consacré à Louis le Grand. Ballet mêlé de récits pour servir d'intermède à la tragédie de Cyrus qui sera représentée dans le Collège de la Très Sainte Trinité...

In-4°, 19 p.

B.M.L. 360563

CROISSET (Le P. Jean), S.J. : La Dévotion au Sacré-Coeur de N.S. Jésus Christ... In-12°, 2 vol.

(512 - 106 p.)

B.M.L. B.508491

autres éditions : - troisième édition augmentée, 1694 2 vol. In-12°

- quatrième édition augmentée, 1696

- sixième édition augmentée et corrigée, 1701, In-12°, 568 p.

1692

BOISSIEU (le P. Antoine), S.J. : La Vie de la vénérable mère Jeanne-Marie Chezard de Matel...

In-8°, 399 p.

B.M.L. Res. 357237

CICERON (Marcus Tullius Cicero) : La Rhétorique de Cicéron, ou les trois livres du dialogue de l'Orateur, traduits en françois (par l'abbé Cassagnes).

In-12°, 616 p.

B.N. X.12836

COLONIA (Le P. Dominique de), S.J. : Ballet orné de machines et de changemens de théâtre pour servir d'intermèdes.

B.M.L. 360564

**LE BLANC (Le P. Marcel), S.J. : Histoire de la révolution du royaume de Siam, arrivée en l'année 1688, et de l'état présent des Indes, 2 vol. In-12° (353 et 502 p.)**

B.N. 8° 0<sup>2</sup>/51

**QUINTE-CURCE : Quinte-Curce, De la Vie et des actions d'Alexandre le Grand, de la traduction de Monsieur de Vaugelas. In-12°**

B.M.L. 811017

1693

**Abrégé de l'histoire de l'Eglise, où l'on voit ce qui est arrivé de plus mémorable depuis la création du monde jusqu'à présent, par un ecclésiastique,**

4 vol. In-12°

B.M.L. 323515

**COLONIA (Le P. Dominique de), S.J. : Ludovico magno ob captum inspectante hoste Namurum fanegyricus. Dictus in Collegio Lugdunensi Sanctissimae Trinitatis... In-4°, 23 p.**

B.N. Lb.<sup>37</sup>4015

**TACITE : Les Oeuvres de Tacite en latin et en français, de la traduction de Nicolas Perrot sieur d'Alancourt, Nouvelle édition. 3 vol. In-12°.**

B.N. 13661

1694

**CROISET (Le P. Jean), S.J. Retraite spirituelle pour un jour chaque mois... In-12°, 488 p.**

B.N. D.50402

réédition 1700 et, par André Molin en 1707, 1710 et 1715

D'autres éditions ont été faites par le libraire lyonnais Périsset en 1693 et 1700, avec privilège.

1696

**ANACREON** : Les poésies d'Anacreon et de Sapho... traduites par mademoiselle Le Fèvre. In-12° (texte grec et français).

Br. 1135 aa6

**ARISTOPHANE** : Le Plutus et les Nuées d'Aristophane. Comédies grecques... traduites en français... avec des remarques... par mademoiselle Le Fèvre. In-8°

B.N. Yb.1769

La première édition fut faite par D. Thierry et C. Barbin, libraires parisiens, en 1684.

**BOUTAUD** (Le P. Michel), S.J. : Le Théologien dans ses conversations avec les Sages et les Grands du monde. In-8°, 598 p.

B.N. D.27047

La première édition en 1683 chez Mabre-Cramoisy à Paris.

**CROISSET** (Le P. Jean), S.J. : Abrégé de la retraite spirituelle pour un jour chaque mois. In-12°

réédition : 1700

**GREGOIRE de LYON** (Le P.), Capucin : Le Nouveau catéchisme théologique... Dernière édition revue, corrigée et augmentée par l'auteur. In-12°, 223 p.

Réédition 1698 (B.N. D.36553)

**HORACE** : Remarques critiques sur les Oeuvres d'Horace, avec une nouvelle traduction [par André Dacier].  
10 vol. In-12°.

B.N. Yc. 5987-5996

La première édition en a été faite par D. Thierry à Paris en 1681.

**PLAUTE** : Comédies de Plaute, traduite... avec des remarques... par mademoiselle Le Fèvre.  
3 vol. In-12°

Br. 100 b 14-16

**SAINT-GLAS** (Pierre de), abbé de Saint-Ussans : Billets galants et amoureux en vers...  
In-12°, 324 p.

B.M.L. 811720

L'adresse porte : "A Paris, et se vend à Lyon chez Horace Molin."

1697

**BION** : Les Idylles de Bion et de Moschus, traduites du grec en vers français, avec des remarques [par H.B. de Longepierre] In-12°, 246 p.

B.N. Yb. 2717

**GODEAU** (Antoine) : Histoire de l'Eglise... 6 vol.  
In-12°

B.M.L. B.508553

**JUSTIN** : Histoire universelle de Trogue-Pompée, réduite en abrégé par Justin. Traduction nouvelle...  
In-12°, 496 p.

B.N. J. 140650

réédité en 1726 par Antoine Molin.

**OVIDE : Les Oeuvres d'Ovide, traduction nouvelle de M. de Martignac, avec des remarques... première édition 9 volumes, In-12°.**

B.N. Rés p. Yc.710-718

**LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard Riqueleyne, baron de) :**  
**Idylles. In-12°, 155 p.**

B.N. Yb.2716

Il s'agit d'une adaptation de l'oeuvre de Bion. La première édition en a été faite à Paris par Aubouin en 1686.

**SCARRON : Le Virgile travesty. In-12°.**

Cette édition, que nous n'avons pu retrouver dans les divers catalogues, est signalé par Laurent-Vibert et Audin.

1700

**VALERE-MAXIME : Valère Maxime, Latin-françois. Traduction nouvelle. 2 vol. In-12°**

B.N. Z. 17654

1701

**BOUHOURS (Le P.Dominique); S.J. : Les maximes de Saint-Ignace fondateur de la Compagnie de Jésus. Avec les sentiments de Saint-François-Xavier... In-24°, 192 p.**

La première édition à Paris chez Sébastien Mabre-Cramoisy en 1683 (In-12°, 112 p.)

1702

L'Union de la France et de l'Espagne, pour servir d'inter-  
mède à la tragédie d'Ulysse, qui sera représentée dans le  
Grand-Collège de la Sainte Trinité...

In-4°, 8 p.

B.M.L. 360606

1704

CROISSET (Le P. Jean), S.J. : Retraite pour se préparer  
à la mort. In-16°

1709

BERNOU (Le P. Etienne), S.J. : Rudiments de la langue latine  
composée sur la grammaire de P. Emmanuel Alvarez...  
In-8°, 176 p.

Réédité après 1710 par Antoine Molin.

1710

BERNOU (Le P. Etienne), S.J. : Pratique pour la première  
confession et pour la première communion.

Il existe en outre un certain nombre d'éditions de  
Cicéron faites par un Antoine Molin. Parce qu'elles  
ne sont pas datées, on ne peut les attribuer avec  
certitude à l'aîné (mort en 1691) ou au cadet  
(qui succède à Barbe Compagnon en 1710). Il sem-  
blerait néanmoins qu'il puisse s'agir d'éditions  
du XVIIème siècle :

- CICERON (Marcus Tullius Cicero) : Historia ex M.T. Ciceronis operibus exceptae, ad usum Collegiorum Societatis Jesu. In-12°, 24 p. B.M.L. 811217**
- : M. Tullii Ciceronis Oratio pro P. Sextio. In-16, 82 p. B.M.L.Res.808146**
- : Laelius, sive de Amicitia dialogus. In-12°, 48 p. B.M.L. 358095**

**Les adresses d'éditeurs sont les suivantes :**

- de 1650 à 1685 : Antoine Molin**
- de 1686 à 1691 : Antoine et Horace Molin**
- en 1692 et 1693 : Horace Molin et Jean-Baptiste Barbier (sauf pour l'ouvrage de P. Marcel Leblanc en 1692 au seul nom d'Horace Molin).**
- de 1694 à 1697 : Horace Molin**
- en 1701 et 1702 : Barbe Compagnon (ou "la Veuve d'Horace Molin"), la Veuve Thomas et Louis Declaustre.**
- de 1704 à 1709 : Barbe Compagnon.**

**A cette liste des éditions d'Antoine et Horace Molin, nous joignons celle de Jean et André Molin. Elle est beaucoup moins longue, leur activité principale étant l'imprimerie. Elle a été établie à partir des mêmes ouvrages que ceux cités précédemment et à partir de l'article de M.C. Guigue qui signale quelques ouvrages édités par Jean Molin à Trévoux et sous la fausse adresse d'Amsterdam.**

**1658**

**MENESTRIER (L'É P. Claude-François), S.J. : L'Autel de Lyon consacré à Louis Auguste et placé dans le temple**

de la gloire. Ballet dédié à sa majesté, en son  
 entrée à Lyon. In-4°, 60 p.  
 B.M.L. R. 360663

Au Roy, devise. A la  
 Reyne, devise. In-4°  
 B.M.L. 366336

1660

POMEY (Le P. François), S.J. L'Isle de la paix, représen-  
 tation héroïque... In-4°, 20 p.  
 B.M.L. 360249

1661

BOUTIN (Pierre) : Pipateticæ quadruplicis philosophiæ  
 placita, rationalis, naturalis supernaturalis et  
 moralis... In-f°, 106 p.  
 B.M.L. 153132

1667

BAUDUEN (Le P. Marc), Capucin : Paradisus theologicus...  
 edito secunda. In folio. Rééd. 1673 3 vol. In-12°  
 Br.

1671

AUTUN (Le P. Jacques d'), Capucin : L'Incrédulité sçavante  
 et la crédulité ignorante, au sujet des magiciens  
 et des sorciers... In-4°  
 B.M.L. Res.341550

**BAUDUEN (Le P. Marc), capucin : La Vie admirable ... de Marthe d'Oraisen. In-4°, 371 p.**

B.M.L. 800918

1672

**FLAVIUS JOSEPHÉ : L'Histoire des Juifs (traduction d'Arnaud d'Andilly). 5 vol. In-12° - Trévoux.**

1674

**MEZERAY : Abrégé chronologique de l'histoire de l'Eglise 9 vol. In-12°. Amaterdam**

1681

**MAXIMIN d'AIK (Le P.), capucin : Réflexions sur les vérités évangéliques contre les passages que la traductions de Mons ont corrompu dans le Nouveau Testament... Trévoux, In-4°, 624 p.**

B.N. A. 4164

1691

**GRETSER (Le P. Jacob), S.J. : Rudimenta linguae graecae ex libro primo Institutionum Jacobi Gretseri... pro infima et pro media schola grammaticae... In 12°, 144 p.**

B.M.L. 353082

1694

**Le Monde enchanté de Balthasar Bekker, 7 vol. In-12° Amsterdam.**

1696

**MOLIN (André) : L'amour amant, nouvelle galante.**

**In-12°, 176 p.**

**B.N. YZ. 54051**

1700

**Arrêt du Conseil d'Etat du Roy du 30 novembre 1700, qui règle le prix des espèces d'or et d'argent...**

**In-4°, 4 p.**

**B.M.L. 369107**

**Déclaration du Roi contre les mandians et vagabonds donnée à Versailles, le 25 juillet 1700.**

**In -4°, 4 p.**

**B.M.L. 369111**

A N N E X E II

LETTRES DE J. B. BARBIER A HORACE MOLIN (1691)

Pour les libraires lyonnais, le voyage à Paris était nécessaire, non seulement parce que s'y décernaient les privilèges, mais aussi pour réassortir leur fonds de librairie, ce que la simple production locale ne pouvait plus faire. Il devenait indispensable quand on s'était lancé dans la contrefaçon et qu'on avait eu la malchance d'être pris. Ces préoccupations sont celles d'Horace Molin.

Son associé et beau-frère, Barbier, part donc pour Paris en septembre 1691 : il y reste près de deux mois et, de là, envoie une dizaine de lettres où il fait à Molin un compte-rendu fidèle de son activité. Il s'agit là d'un témoignage précieux, mais dont l'exploitation présente certaines difficultés, car Barbier procède souvent par allusion, au sujet d'affaires qui ne nous sont pas connues par ailleurs. Nous donnons plusieurs extraits de ses lettres pour rendre compte d'une part de ses diverses démarches et, d'autre part, de l'état d'esprit des libraires lyonnais et parisiens.

Lettre du 28.IX. : Le premier souci de Barbier est de tirer Molin du mauvais pas dans lequel il s'est engagé, et d'aller voir le R.P. de la Chaize, confesseur du roi et lyonnais d'origine : "je lui ay remis vos lettres. Il m'a dit avoir receu celles que vous lui avé cy devans escrites... je lui ay faict un petit récit de ce qui s'estoit passé au sujet de votre affaire, l'importance du service qu'il vous rendrait... une parole de sa part dite

78

en votre faveur à Mr. le Chancelier feroit beaucoup".  
Mais "Mr le Chancelier estoit fort irrité contre les  
contrefactions."

Lettre du 15 octobre 1691 : "Vous lassé le P. de  
la Chaize en luy écrivant si souvent il m'en a témoigné  
quelque chose j'crois votre affaire terminée mais il  
s'en faut travaillé pour cela discrettement auprès de  
Mgr l'intendant par le moien de Mr De la Valette mais gardé  
religieusement le secret si vous y voulé reussir. Je vous  
ay deja tant dit de laisser Mr. Pralard et Guerin (1) en  
repos et de n'avoir aucune communication avec eux je say  
ce qui se passe, et bien loing de vous servir ce seroit  
beaucoup pour nous s'ils ne vous deservoient pas mais ils  
n'en demeurent pas la et de toutes les captures qu'ils ont  
faites, la votre est celle sur laquelle ils comptent da-  
vantage. Il faut que vous soié bien aveuglé dans vos affaires  
pour vous laisser amuser par ces gens la comme vous faites  
eux qui ne cherchent que des moiens pour vous perdre de  
fond en comble..."

ne vous melé point des assemblées de nos libraires cest  
perdre son temps.

Lettre du 19 octobre : Je soupa hier au soir  
chez [Mr. Pralard] avec Mr. Deville (2)... il y avoit dans  
ce repas qui estoit magnifique les plus zélés de la Ligue  
Parisienne, sçavoir Meas<sup>FS</sup> Guignard et Dezallier (3)  
ministres de la Ligue que je soupçonne etre un des  
auteurs de la lettre impertinente qui vous fust escrite  
en pattois lionnois car dans l'entretien de la table il

- (1) Libraires parisiens, très souvent envoyés à Lyon par leurs collègues pour démaququer les contrefacteurs.
- (2) Jean Baptiste Deville, libraire lyonnais, également alors en voyage à Paris.
- (3) Libraires parisiens.

luyechapea quelques paroles qui me l'en fait juger, Mess<sup>rs</sup> Jasset, Michallet, Boudot (1) secrétaire de la ditte Ligue, et qui fait l'ouverture de toutes les assemblées et les Harangues au Conseil qui s'est tenu à leur chambre plusieurs fois depuis que je suis à Paris... Il y avait aussi Mr. Emery (1) tenant la place du scindie Mr Aubouin lequel est un peu indisposé, Mr. Thierry (1) chef du party ne si trouva pas... A l'asaemblée générale qui se tint mercreddy dernier... la résolution fut prise d'envoyer Mr. Pralard porter les articles de la paix qui contiennent en substance que l'on payra quarente sels par rame moiennant quey l'on fera imprimer les commencemens à Paris qui seront parafés par les interesses des privilèges apres que chacun aura donné un memoire fidelle de tous les livres qu'il aura, et on donnera deux ans pour les debiter sous reserve que le debit n'en sera fait que dans la Province de Lionnois, forets, et Beaujollois, Dauphiné, Provence et autres provinces suivant le courant du Rhone en bas mais non point au dessus cest a dire que le passage sera fermé depuis les pertes d'Halincour, Vaise et la Creix Rousse ou il faudra mettre des poteaux ou il sera ecrit en grosse lettre non plus ultra et comme cette inscription est latine lon demende dans le reglement que la librairie ne pourra etre faite que par ceux qui sont congrus en langue latine ; il y a plusieurs autres clauses dans ledict traité d'accomodement de cette importance qui partent comme vous veié de la plus sublime recherche et sont dignes de la profondeur des plus excellens genies; ce n'est aussi qu'à Paris ou l'on en peu trouver de semblables outre qu'il les faut chercher dans la librairie..."

*Inserment*

(1) Libraires parisiens.

Lettre du 26 octobre 1691 : Barbier essaye aussi de mener à bien une autre affaire de contrefaçon dans laquelle Molin s'est engagé : "J'ay rendu une visite a Mad<sup>me</sup> Bénéard (1) au sujet de vos affaires, elle voulut me faire un long détail de ses griefs a votre sujet je l'interrompis plusieurs fois, et luy dit... que j'estois munis d'une procuration pour transiger généralement avec elle,... qu'elle n'avoit qu'à me proposer ce qu'elle prétend de vous au sujet du procez du Gradus (2), et ce qu'elle prétend vous payer de ce qu'elle vous doit de votre compte en question.. J'ay consulté avec monsieur Boudot la dessus et nous avons jugé a propos que si but à but elle nous quittoit du procez du Gradus vous pouvié la quitter ausai... je crois meme qu'il faudroit luy donner quelque chose de passe, dans l'importance qu'il y a de se tirer d'une femme qui passe pour la plus habile en procez et en chicane..."

Lettre du 29 octobre 1691 : "à l'égard de mes affaires elles sont fort avancées, et je m'en retourne, je suis las d'etre icy, je me suis resolu d'envoyer tout par la Loire et suivre l'exemple de Mr. Deville qui a fait de meme. Le tout sera a la garde de Dieu et ce qui m'a fait prendre ce party est la quantité que j'ay de marchandises dont le peid ira a plus de dix milliers..."

La lutte pour les privilèges est illustrée de deux exemples particulièrement significatifs :

"à l'égard du billet Mr. Bailly Laisné (3) touchant les arrêts de Boniface vous luy pouvé dire que

(1) Il s'agit probablement de la veuve de Simon-Barthélémy Bénéard, libraire parisien spécialisé dans les publications pédagogiques des Jésuites, et donc concurrent d'Horace Molin.

(2) Gradus ad Parnassum, Paris, G. Bénéard 1652, attribué au P. Chastillon et très souvent réédité.

(3) Libraire lyonnais.

Mr. Guignard (1) et les autres intéressés dans le privilège des deux premiers tomes prétendent luy empêcher de les reimprimer et deffendront cette affaire vigoureusement... ne vous mêlé point de cela vous scavé que la meme chose est arrivée au Sr. Briasson<sup>(2)</sup> touchant les arrêts d'Henry dont il avoit obtenu un nouveau privilège et qu'il devoit dedier le livre à Mr. le Chancelier nonobstant tout cela Mr le Chancelier a revoqué le privilège de Briasson et a maintenu le premier au Sr Moette, voila un exemple tout recent et conforme a l'affaire de Mr Bailly dans toutes ses parties."

"... Vous scauré que les Liguez font relier deux de chaque sorte de tous les bons livres qu'ils ont imprimés en veau forcé pièce rouge, et un signet de ruban vert et que tous ces livres sont portés chez Mr. Dezallier qui les doit incessamment envoyer a Lyon je presume que c'est pour faire present à deux puissances, si ceteit a mgr. l'archeveque et a Mr. l'Intendant, cela ne vaudroit rien pour nous, communiquez en avec messieurs Anisson.

Si l'on traite d'accomodement a Lyon, de quoy je doute fort ne signé rien pour moy je n'en veu pas entendre parler mais tené cela secret.

Vous vous attaché toujours à Mr. Pralard encore une fois il ne fera rien pour vous mais il est inutile de vous donner des avertissemens.

Si nos libraires de Lyon vouloient m'en croire, l'on ne traiteroit d'aucun accomodement avec Mr. Pralard car il n'est pas temps présentement après qu'ils ont fait tout le mal qu'ils ont pu, tout ce que nous aurions affaire seroit d'avoir de bon reglemens pour l'avenir, et faire

(1) Libraire parisien

(2) imprimeur lyonnais souvent poursuivi pour contrefaçon

la guerre aux Parisiens a notre tour, mais il ne faudroit point à l'avenir contrefaire de livres et faire souvent des visites chez les imprimeurs et empêcher le débit des mechans livres..."

Enfin nous donnerons un autre extrait de cette lettre du 29 octobre, qui éclaire les rapports entre les deux associés.

"... Il m'est sensible que vous vous laissié surprendre si facilement, de votre coté cela part d'un bon fond, mais vous estes toujours blamable veu que nous sommes dans le siècle corrompu et de fer, dans l'age d'or vous aurié fait merveille mais ce temps n'est plus et l'on en trouve peu de votre caractère... je crieray toujours contre une conduite qui me paroît n'estre pas de saison qui vous cause tant de dommages et de chagrins et qui pert votre réputation partout, car tous ceux qui me parlent de vous m'en font une peinture très désavantageuse et en même temps très désobligeante a mon endroit par l'interest que je prens dans ce qui vous regarde..."

A N N E X E    I I ILISTE DES DEBITEURS DEBARBE COMPAGNON, JEANNE VALENTIN ET LOUIS DECLAUSTREEN 1701

Entre parenthèses, est indiquée la somme en livres due  
par chaque libraire.

Paris :	Pépié (6)
Marseille :	Berthe (48)
Besançon :	Charmet (141) ; Veuve Gaubert (202) ; Rigoigne (14) ; Alibert (78) ; Chabert (194)
Cahors :	Dilhac (569)
Limoges :	Bargeat (20)
Toulouse :	Jalabert (1502) ; Dupuis (563)
Vesoul :	Guérin (524)
Macon :	Dessaint (7)
Le Puy :	Abbé Guston (103)
Autun :	Chervau (230)
Aubenas :	R.P. Martineau (41) ; R.P. Marcon (78)
Arles :	Gaudion (409)
Beziers :	Barbut (227)
Chambéry :	Blondel (93)
Grenoble :	Rougier (156) ; Giroud (151) ; Champs (21) Beniface (112)
Nantes :	Joseph Deheuqueville (1110) ; Pierre Deheuqueville (1531) ; Maréchal (1991)
Clermont :	Boutaudon (1087) ; Gourrioux (81)
Avignon :	Lorme (165) ; Faure (744)

<b>Thiers :</b>	<b>Monnet (90)</b>
<b>Bourg en Bresse :</b>	<b>Ranoux (32)</b>
<b>Laon :</b>	<b>Falque (24)</b>
<b>Mende :</b>	<b>Girard (61)</b>
<b>Aix :</b>	<b>Choquel (276)</b>
<b>Montpellier :</b>	<b>Peronnet (293)</b>
<b>Vannes :</b>	<b>Jacques Deheuqueville (619)</b>
<b>Caen :</b>	<b>Rudeval (110) ; Doublet (853)</b>
<b>Saumur :</b>	<b>De Gouy (114)</b>
<b>Bordeaux :</b>	<b>Boe (555) ; Veuve Delacourt (409) ; Labottière (386)</b>
<b>Verdun :</b>	<b>Muguet (677)</b>
<b>Poitiers :</b>	<b>Courtois (209)</b>
<b>Tours :</b>	<b>Masson (210)</b>
<b>Reims :</b>	<b>Multeau (741)</b>
<b>Lille :</b>	<b>Danel (414)</b>
<b>Anneoy :</b>	<b>Fontaine (15)</b>
<b>Saint-Omer :</b>	<b>Combe (304)</b>
<b>Dijon :</b>	<b>Ressayre (293)</b>
<b>Blois :</b>	<b>Renaud (405)</b>
<b>Narbonne :</b>	<b>Besse (293)</b>
<b>Rouen :</b>	<b>Besoigne (479)</b>

Marque de Molin et Barbier. (1693).

B. N. Lyon.



323515

*Coll. Inf.* A B R E G E' *Il. Trin.*  
*101. 7es. cat.* D E *1704.*

# L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

OU L'ON VOIT CE QUI EST ARRIVÉ  
de plus memorable depuis la creation  
du Monde jusqu'à present.

N E C C L E S I A S T I Q U E.  
T O M E S E C O N D.

*Qui contient* Les cinq premiers Siecles depuis la Naissance  
de J E S U S - C H R I S T.



Chez MOLIN & BARBIER, vis à-vis le grand  
College, à l'Ange Gardien.

M. D C. X C I I I.  
A V E C P R I V I L E G E D U R O Y.

Marque d'Antoine Molin (1684)

B.H. Lyon



L E

# DICTIONNAIRE ROYAL,

132563

## AUGMENTE' DE NOUVEAU,

ET ENRICHI  
D'UN GRAND NOMBRE D'EXPRESSIONS  
elegantes, de quantité de mots François nouvellement introduits;  
& de cinquante Descriptions; comme aussi d'un petit Traité  
de la Venerie & de la Fauconnerie.

D E R N I E R E E D I T I O N ,

Nouvellement augmentée de la plus grande partie des Termes de tous les Arts,  
que l'on a marquez d'un Asterique.

*Composé par le P. FRANÇOIS POMEY, de la Compagnie de JESUS.*



A LYON,

Chez ANTOINE MOLIN, Marchand Libraire, vis à vis  
le grand College.

M. D. C. LXXIV.  
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

VILLE DE LYON

Biblioth. du Palais des Arts

B I B L I O G R A P H I E

AUDIN (Maurice). - L'Imprimerie à Lyon.

In : Revue du lyonnais (1929) : 1 - 122.

BAUDRIER (Henri). - Bibliographie lyonnaise. Recherche sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIIe siècle. - Paris : F. de Nobélé, 1964-65.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE. Paris. - Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. - Paris : Impr. nat. , 1897.

CHARTIER (Roger). - Livre et espace : circuits commerciaux et géographie culturelle de la librairie lyonnaise au 18ième siècle.

In : Revue française d'histoire du livre, (1971) 1 - 2, : 77 - 108

CONLON (Pierre M.). - Prélude au siècle des lumières en France : Répertoire chronologique de 1680 à 1715. - Genève : Drez, 1970-75, 6 vol.

COYECQUE (Ernest). - Bibliothèque nationale. Inventaire de la collection Anisson sur l'histoire de l'imprimerie et de la librairie principalement à Paris (manuscripts français 22061-22193). - Paris : E. Leroux, 1900.

DE BACKER (Aug. et Aloys), CARAYON (Aug.). - Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. Nouv. éd. par SOMMERVOGEL (Carlos), Paris, 1890-1909, 9 vol.

DESGRAVES (Louis). - Les Livres imprimés à Bordeaux au XVIIe siècle. - Paris-Genève : Droz, 1971.

DESGRAVES (Louis). - L'Inventaire du fonds de livres du libraire bordelais Jacques Mongiron-Millanges en 1672. In : Revue française d'histoire du livre (1973), n°5 : 125-171.

DUREAU (Jeanne-Marie). - Recherches sur les grandes compagnies de libraires lyonnais au XVIIe siècle. In : Nouvelles études lyonnaises. - Genève : Droz, 1969. - p. 5-64.

DUREAU (Jeanne-Marie). - Le Fonds de la conservation des privilèges royaux des foires de Lyon : historique, apport, description.

In : Papiers d'industriels et de commerçants lyonnais. Lyon et le grand commerce au XVIIIe siècle / présentés sous la direction de Pierre Léon. Lyon : 197 .

GUIGUE (M.C.). - Notice sur l'ancienne imprimerie de Trévoux.

In : Revue du Lyonnais (1855), n°1 : 179-195.

GUITTON (Georges) S.J. - Les Jésuites à Lyon sous Louis XIV. - Lyon, 1953.

GOLDSMITH (V.F.). - A Short title catalogue of French books 1610-1700 in the library of the British Museum.- London : Dawson, 1969-1973.

JOCTEUR-MONTROZIER (Yves). - Un Libraire lyonnais sous le règne de Louis XIV : Thomas Amaulry (1650-1725). - Villeurbanne : E.N.S.B., 1977.

LANETTE-CLAVERIE (Claude). - Les Tours de France des imprimeurs et libraires à la fin du XVIIe siècle.  
In : Revue française d'histoire du livre (1973), n°6 : 207-234.

LAURENT-VIBERT (R), AUDIN (M.). - Les Marques de libraires et d'imprimeurs en France aux 17ième et 18 ième siècles. - Paris : Champion, 1925.

MARTIN (Henri-Jean). - Livre, pouvoirs et société à Paris au XVIIe siècle (1598-1701). - Genève : Droz, 1969, 2 vol.

MOULINAS (René). - L'Imprimerie, la librairie, la presse à Avignon au XVIIIe siècle. - Grenoble : Presses Universitaires, 1974.

PARGUEZ (Guy). - Essai sur l'origine lyonnaise d'éditions clandestines de la du XVIIe siècle.  
In : Nouvelles études lyonnaises. - Genève : Droz, 1969.

REGNAULT (Emile) S.J. - Le R.P. Croiset de la Compagnie de Jésus. 1656-1738. - Toulouse, 1888.

REMILLEUX (Marie). - Etude sur quelques libraires lyonnais et un imprimeur lyonnais au XVIIe siècle. - Lyon, 1966. (D.E.S. Lettres).

REMILLEUX (Marie). - A propos d'une faillite de libraire (Horace Boissat, 1669).

In : Nouvelles études lyonnaises.- Genève : Droz, 1969.

ROUBERT (Jacqueline). - La Situation de l'imprimerie lyonnaise à la fin du XVIIe siècle.

In : Cinq études lyonnaises. - Paris, Genève : Droz, 1966.- p. 77-111.

ROUDIE (P.), DESGRAVES (Louis). - Relations entre les imprimeurs et les libraires de Bordeaux et de Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles.

In : Nouvelles études lyonnaises. - Genève : Droz, 1969. - p. 65-74.

VINGTRINIER (Aimé). - Histoire de l'imprimerie à Lyon de l'origine jusqu'à nos jours. - Lyon : Steek, 1894.

